

**MASTER MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION**

Mention 1^{er} degré

MÉMOIRE DE RECHERCHE

Parcours **Professeur.e des écoles**

L'écriture de soi à l'école

La place du journal intime dans une classe de cycle 3

Présenté par **FRACCHIA Louanne**

Mémoire encadré par

Directeur-trice de mémoire	Co-directeur-trice de mémoire
Nom, prénom : REP, Charlotte	Nom, prénom : PAOLACCI, Véronique
Statut : PRCE Lettres INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées Université UT2J	Statut : MCF Sciences du langage INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées Université UT2J

Membres du jury de soutenance

Nom et prénom	Statut
PAOLACCI Véronique	MCF Sciences du langage INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées Université UT2J
REP Charlotte	PRCE Lettres INSPE Toulouse Occitanie Pyrénées Université UT2J

Soutenu le **12 / 06 / 2024**



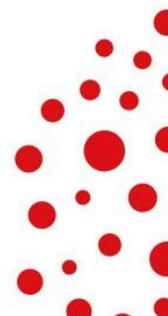
inspe
TOULOUSE OCCITANIE-PYRÉNÉES

ENSEIGNER
ÉDUQUER
FORMER

inspe.univ-toulouse.fr

TOULOUSE
[SAINT-AGNE • CROIX DE PIERRE • RANGUEIL]
ALBI • AUCH • CAHORS • FOIX
MONTAUBAN • TARBES • RODEZ

PROFESSEUR.E DES ÉCOLES



Attestation de non-plagiat

Je soussigné.e, Louanne FRACCHIA.....

Auteur.e du mémoire de master 2 MEEF intitulé :

L'écriture de soi à l'école : La place du journal intime dans une classe de cycle 3.....

déclare sur l'honneur que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel, que je n'ai ni contrefait, ni falsifié, ni copié tout ou partie de l'œuvre d'autrui afin de la faire passer pour mienne. Toutes les sources d'information utilisées et les citations d'auteur.e.s ont été mentionnées conformément aux usages en vigueur.

Je suis conscient.e que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer clairement et complètement est constitutif de plagiat, que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, pouvant être sévèrement sanctionnée par la loi (*art. L 335-3 du Code de la propriété intellectuelle*).

En signant ce document, je reconnais avoir pris connaissance sur le site de l'Université des éléments d'informations relatifs au plagiat et des responsabilités qui m'incombent.

Pour plus d'informations : suivez le lien "Prévention du plagiat" via l'ENT - Site Web UT2J <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/services-numeriques/prevention-plagiat/c-est-moi-qui-ecris--182780.kjsp?RH=1341578964371>

Fait à Montauban....., le ..08../..12../2023,

Signature de l'étudiant.e



Remerciements

Je tiens à adresser mes remerciements à ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé dans la réalisation de ce mémoire.

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à ma directrice de mémoire, Charlotte Rep, pour le temps qu'elle a consacré à m'écouter, me conseiller, m'encourager et me guider tout au long de l'élaboration de ce travail, mais aussi pour son enseignement qui a inspiré la recherche.

Je souhaite aussi remercier Véronique Paolacci, co-directrice de ce mémoire, pour son accompagnement, son aide ainsi que ses outils méthodologiques qui ont conduit à l'aboutissement de ce mémoire.

Mes remerciements vont également à Laurence Brulé, pour son accueil et pour son aide concernant la mise en place du protocole de recueil de données auprès de ses élèves.

De la même manière, je tiens à remercier Evan Lombard qui m'a soutenu et qui a participé à la mise en place de la séquence et à la collecte des données.

Enfin je désire remercier ma famille et mes amis qui m'ont encouragée durant ce long processus.

Ce mémoire représente le fruit d'un travail personnel mais aussi d'un travail collectif, et je souhaite exprimer ma gratitude envers tous ceux qui m'ont entourée.

Sommaire

Introduction.....	6
A. Le journal intime en classe : une écriture de soi particulière ?.....	9
1. Qu'est-ce qu'un journal intime ?.....	9
1.1. Définitions.....	9
1.1.1. De l'autobiographie au journal intime.....	9
1.1.2. Différencier le journal intime de l'autobiographie.....	11
1.2. L'histoire du journal intime.....	11
1.3. La pratique du journal intime.....	13
1.3.1. Qui tient un journal ?.....	14
1.3.2. Pourquoi tenir un journal ?.....	14
1.3.3. Dans quel contexte écrire un journal intime ?.....	15
1.4. Paradoxes du journal intime.....	15
1.4.1. La question du destinataire.....	16
1.4.2. La problématique de la réception.....	17
1.4.3. La subjectivité du journal.....	17
1.4.4. La mémoire fait-elle vraiment défaut ?.....	18
2. Le journal intime ou l'écriture de soi à l'école primaire.....	19
2.1. Place de l'écriture de soi à l'école primaire.....	19
2.2. Objectifs et enjeux de l'écriture de soi à l'école.....	22
2.3. Liens avec l'écriture de soi extrascolaire.....	24
B. Mise en place du protocole de recueil de données dans une classe de CM1-CM2.....	26
1. Questions et hypothèses d'étude.....	26
2. Présentation du projet.....	27
2.1. Présentation de l'école et de la classe.....	27
2.2. Présentation du recueil de données.....	28
3. Synthèse et analyse du recueil de données.....	33
3.1. Synthèse et analyse du questionnaire.....	33
3.2. Synthèse et analyse de la séquence.....	37
Conclusion.....	41
Bibliographie.....	43
Annexes.....	47
Annexe 1 :	47
Annexe 2 :	47
Annexe 3 :	49
Annexe 4 :	50
Annexe 5 :	50

“Qui d’autre que moi lira un jour ces lettres ?”

Anne Frank

Introduction

“Le rapport qu’entretient chaque élève avec [...] l’écriture n’est jamais blanc ou noir”¹. Selon une étude menée par Martine Fialip-Baratte, il a été observé que le rapport à l’écrit varie en fonction du sexe et de l’origine sociale. De plus, la chercheuse a relevé pour certains élèves une réponse anxieuse face à cette pratique, qu’ils rattachent à des enjeux scolaires.

Or, lors de la conférence consensus du CNESCO², il a été affirmé que les enjeux de l’écrit dépassent le cadre scolaire. Le postulat de cette table ronde repose sur l’idée selon laquelle l’écriture englobe aussi des enjeux culturels et sociaux, car elle permet de travailler le langage qui d’après le domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture³, est indispensable pour penser et communiquer. De cette manière, l’écriture permet à l’individu de se représenter le monde et de se construire en tant qu’individu social. En effet, cette dynamique permet à l’élève d’interroger le monde qui l’entoure et de construire sa pensée grâce à l’écrit, notamment par une mise en mots des expériences et du vécu de l’apprenant.

Les professeurs présents à la conférence du CNESCO, soutiennent également que les élèves sont confrontés à une rupture entre les pratiques scolaires et les pratiques extrascolaires de l’écriture. Or, c’est cette rupture qui contribue aux représentations déplorables de l’écriture scolaire. Ainsi, une des stratégies face à ces écrits extrascolaires serait de les apprivoiser. Cette idée rejoint les travaux de Penloup⁴ qui mettent en lumière l’intérêt didactique d’étudier ces écrits auxquels s’adonnent les élèves en dehors de l’école. En effet, connaître et réinvestir ce qu’écrivent les élèves une fois les portes de l’école fermées est à analyser d’un point de vue didactique, non seulement pour mieux connaître le public auquel on propose des

¹ FIALIP-BARATTE, Martine. *La construction du rapport à l’écrit : l’écriture avant l’écriture*. Paris : L’Harmattan, 2007. Savoir et Formation.

² CNESCO. Les enjeux scolaires et extrascolaires de la maîtrise de l’écrit. *Conférence de consensus, Écrire et rédiger* [en ligne]. 2018 [consulté le 19/12/2023], ENS de Lyon. Disponible sur le Web https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/04/CCEcrits_table_ronde.pdf

³ MEN. *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture* [en ligne]. Décret du 31.03.2015, BOEN, n° 17, 23.04.2015 [consulté le 19/12/2023]. Disponible sur le Web <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

⁴ PENLOUP, Marie-Claude. (2006). Journaux intimes de jeunes enfants. Enjeux didactiques d’une analyse de l’écriture de soi hors école. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 10/05/2023], n°34, p. 65-84. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2730

apprentissages, mais aussi pour requestionner les modes d'appropriation et d'enseignement de l'écriture.

Les écrits extrascolaires pouvant prendre diverses formes (liste, chansons, poèmes, commentaires dans des albums photos, blagues, lettres, etc), ce mémoire de recherche s'intéressera principalement au journal intime, une forme d'écriture de soi à la frontière de l'autobiographie, ayant très peu été exploitée à l'école de par son caractère personnel et privé, et questionnera ainsi sa place et sa pertinence dans une classe de cycle 3.

Ce paradoxe nous invite donc à poser la problématique suivante : Comment et pourquoi investir une forme de l'écriture de soi tel que le journal intime dans une classe de cycle 3 ?

Cette problématique soulève d'autres questions en parallèle qui vont alimenter la recherche et l'étude de terrain. Effectivement, il serait pertinent de s'intéresser dans un premier temps au rapport des élèves à l'écriture du journal intime et, de manière plus générale, à l'écriture. Les élèves aiment-ils écrire ? Savent-ils ce qu'est un journal intime ? En possèdent-ils un ? Écrivent-ils régulièrement dans leur journal intime ? De quoi parlent-ils ? Ces questions ne sont que des exemples parmi d'autres qui contribueront à mieux se saisir de ce rapport à l'écriture et qui permettront de dresser un ou plusieurs profils d'élèves. De plus, le journal étant une écriture intime, le rapport à l'intimité des élèves sera aussi interrogé : les élèves accepteront-ils d'écrire sur eux dans un contexte scolaire ? Accepteront-ils d'être lus ? Aborderont-ils des sujets sensibles ou relevant de leur sphère intime ? Enfin, les enjeux du journal intime ainsi que son exploitation didactique dans une classe de cycle 3 seront questionnés. Pour quelles raisons l'étudier en classe ? De quelle manière l'exploiter ?

Pour répondre à ces questions de recherches plusieurs hypothèses ont été posées. Premièrement, il est possible que le goût pour l'écriture et de manière conjointe, pour l'écriture du journal intime, soit très hétérogène et de cette manière, nous considérons l'éventualité qu'un grand nombre d'élèves ne connaissent pas ce qu'est un journal intime ou du moins, qu'ils n'en aient jamais possédé. Cependant, nous posons l'hypothèse selon laquelle le journal intime est une forme d'écriture davantage pratiquée par les filles que par les garçons, tout comme l'âge influencerait sur cette pratique, les plus âgés pratiquant davantage que les plus jeunes. De la même manière, nous pensons que les filles accepteront et auront plus de facilités à parler de leur intimité que les garçons. Pour finir, nous pensons que

l'écriture de soi est une forme d'écriture qui permet d'engager la réflexion des élèves en prenant en compte leur dimension socio-affective et qui contribue à une construction de leur identité. De plus, exploiter une forme d'écrit extrascolaire tel que le journal intime, peut être une solution pour donner ou redonner goût à l'écriture. Cependant, ce mode d'écriture personnel n'a pas encore toute sa place à l'école, car il relève de la sphère intime. Pour accompagner les élèves vers cette écriture de soi, un des champs d'action peut être de s'intéresser à l'ambivalence qui existe dans le journal intime, entre le réel et le fictionnel. Pour cela, lors de la production d'écrit, nous pensons que proposer deux sujets aux élèves, un réel et un fictionnel, peut être une solution pour pallier la barrière de l'intime tout en exploitant l'écriture du journal intime.

De cette manière, la première partie de ce mémoire de recherche proposera une approche théorique autour de la définition du journal intime, de son histoire, de sa pratique et de ses paradoxes. La seconde partie portera sur la place, le rôle et les enjeux de l'écriture de soi à l'école et offrira une perspective historique pour mieux se saisir des évolutions qui peuvent expliquer sa place aujourd'hui à l'école. Enfin, la dernière partie de ce mémoire sera consacrée à l'analyse de la mise en place d'une séquence dans une classe de cycle 3 dans le Tarn-et-Garonne (82), autour de la découverte et de l'écriture d'un journal intime.

A. Le journal intime en classe : une écriture de soi particulière ?

1. Qu'est-ce qu'un journal intime ?

1.1. Définitions

Selon Jean-Philippe Miraux⁵, la littérature de soi pose la question des catégories. En effet, l'écriture de soi peut prendre diverses formes, tels que les mémoires, les confessions, les souvenirs, les essais ou encore, les journaux intimes. Or, ces différentes formes ne peuvent pas toutes être qualifiées d'autobiographie. Il semble donc pertinent de définir le genre de l'autobiographie, pour mieux se saisir de celui du journal intime.

1.1.1. De l'autobiographie au journal intime

Georges Gusdorf⁶ propose une définition de l'autobiographie en s'appuyant sur les trois termes qui composent le nom. Selon lui, la première dimension, *auto*, "c'est l'identité, le moi conscient de lui-même" ; la seconde dimension, *bio*, fait allusion au parcours vital d'une identité singulière ; et enfin, la troisième dimension, la *graphie*, est l'activité scripturale à laquelle se livre l'écrivain, pour retracer le chemin de sa propre existence à partir d'un point donné. D'autre part, l'autobiographie "présente l'individualité en ordre parade", ce qui signifie que ce genre est contraint par une chronologie, une ordonnance des actions et des événements de la vie de l'écrivain. Pour Philippe Lejeune, les auteurs d'autobiographie nouent un pacte avec leurs lecteurs, qu'il soit explicite ou non, théorie qu'il développe dans *Le Pacte autobiographique*. Ainsi, il propose la définition suivante : une autobiographie est un "récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité"⁷. Ce pacte autobiographique repose sur quatre caractéristiques : la mise en forme du langage est un récit en prose, le sujet traite de l'existence individuelle, l'auteur est aussi le narrateur et enfin, le narrateur se place d'un point de vue rétrospectif. De plus, ce spécialiste de l'autobiographie met l'accent sur deux autres pactes. Le pacte référentiel, c'est-à-dire l'engagement de l'écrivain à raconter les faits de leur existence, dans un esprit de vérité. Philippe Lejeune

⁵ MIRAUX, Jean-Philippe. *L'autobiographie. Écriture de soi et sincérité*. 3^e éd. Paris : Armand Colin, 2009. Ac.Universitaire.

⁶ GUSDORF, Georges. *Ligne de vie. Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob, 1991. Les sciences sociales contemporaines.

⁷ LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1996. Points Essais.

relativise cependant cette expression de vérité, qui peut être compromise par des oublis, des erreurs ou des déformations et prône ainsi l'authenticité de l'écrivain, qui se veut être vrai. De cette manière, découle le pacte de lecture, qui sous-tend la problématique de la réception et de l'interprétation par le destinataire. Autrement dit, l'auteur raconte sa vie, ou une période de sa vie et demande au lecteur de s'engager à y croire.

Le journal intime, quant à lui, est défini par Pierre Pachet, comme “un écrit dans lequel quelqu'un manifeste un souci quotidien de son âme, considère que le salut ou l'amélioration de son âme se fait au jour le jour, est soumis à la succession, à la répétition des jours, source de permanence et de variation”⁸. De plus, le journal intime correspond à un besoin “de relater pour soi ce que l'on pourrait appeler pour simplifier et par opposition les faits du monde intérieur”⁹. Il se distingue du journal notamment par cette part secrète de soi, qu'on ne révèle pas à autrui, si ce n'est à quelques confidents. Selon Hélène Camarade¹⁰, le journal intime possède des caractéristiques formelles qui permettent de cerner son genre : une écriture dans la durée, spontanée et fragmentée, des entrées datées, régulières et respectant l'ordre calendaire, et un écart temporel entre le vécu et l'écrit minime. Concernant les caractéristiques de l'écriture, celles-ci concernent soit le pronom personnel, soit les désinences verbales. En effet, comme l'explique Maria Petrescu, “en l'absence du pronom, les désinences verbales jouent un rôle très important pour désigner la première personne grammaticale et, implicitement, le je-narrant-protagoniste”¹¹. Cependant, chaque diariste utilise son journal en fonction de son identité propre, de ses objectifs ou de ses besoins et les pratiques peuvent ainsi différer. En ce sens, le journal intime constitue un genre protéiforme, caractérisé par une forme ouverte et évolutive. Ainsi, la fréquence, le support, la page de titre, la disposition du texte, la créativité, la présence d'illustrations, la longueur des écrits ou encore le style d'écriture sont des éléments qui peuvent varier, voire même être absents ou présents pour certains du journal intime. De plus, le degré d'intimité peut varier, le journal

⁸ PACHET, Pierre. *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*. Paris : Hatier, 1990. Brèves littérature.

⁹ GIRARD, Alain. Le journal intime, un nouveau genre littéraire [en ligne]. 1965 [consulté le 23/12/2023], n° 17, p. 99-109. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1965_num_17_1_2280#:~:text=Le%20journal%20intime%20est%20tout,les%20faits%20du%20monde%20int%C3%A9rieur.

¹⁰ CAMARADE, Hélène. Le journal intime, un genre propice à l'écriture contemporaine de la Shoah : Victor Klemperer, Willy Cohn, Walter Tausk et Oskar Rosenfeld. *Revue d'Histoire de la Shoah* [en ligne]. 2014 [consulté le 23/12/2023], vol. 201, n° 2, p. 77-102. Disponible sur le Web <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-shoah-2014-2-page-77.htm>

¹¹ PETRESCU, Maria. Le verbe à la confluence du journal intime avec l'autobiographie et la fiction. *Initial* [en ligne]. 2013 [consulté le 23/05/2024], n° 23, p. 91-99. Disponible sur le Web <https://ojs.library.dal.ca/initiales/article/view/4958>

étant parfois entièrement tourné vers le *moi* et l'intériorité du sujet, tandis qu'il peut aussi accorder une grande importance aux événements publics qui concerne le collectif. De cette façon, la forme peut grandement être influencée par la fonction, comme en témoignent les journaux intimes qui font office de fausse correspondance (lorsque celle-ci est rendue impossible), ou lorsque ces derniers sont des œuvres en devenir, tel que le *Journal d'Anne Frank*.

1.1.2. Différencier le journal intime de l'autobiographie

Qu'est-ce qui différencie genre autobiographique et le genre du journal intime ? Si nous reprenons la définition de l'autobiographie de Philippe Lejeune¹² citée précédemment, nous nous entendons sur le fait qu'elle est pertinente pour le journal intime, excepté l'aspect rétrospectif, puisqu'un journal est écrit au présent. Selon Jean-Philippe Miraux¹³, un journal intime, contrairement à une autobiographie, n'est pas destiné à être publié, il est écrit dans l'intimité du diariste (s'il est publié, il devient alors une œuvre). De plus, d'après ce même auteur, le journal intime est un genre qui présente une forme chronique permettant, en théorie, d'éviter les aléas du temps, tels que les oublis ou les inexactitudes qui peuvent être présentes dans l'autobiographie, même si cette fiabilité des écrits peut être modifiée au gré de l'écrivain, ce qui pose la question de la véracité et de l'objectivité. De cette manière, le journal intime n'est pas une anamnèse, c'est-à-dire un retour à la mémoire du passé, il ne va pas du présent vers le passé, mais il est dans l'instant de l'énonciation, même s'il utilise la médiation de l'écriture. C'est ce qu'appuie Dominique Kunz Westerhoff en reprenant l'expression "d'assujettissement au calendrier" de Jean Rousset¹⁴, assujettissement imposé par le genre du journal intime. En effet, il explique que cette simultanéité du discours et du vécu (ou quasi-simultanéité), demande de respecter une clause de régularité, caractérisée par la notation de la date et du lieu.

¹² LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1996. Points Essais.

¹³ MIRAUX, Jean-Philippe. *L'autobiographie. Écriture de soi et sincérité*. 3^e éd. Paris : Armand Colin, 2009. Ac.Universitair.

¹⁴ ROUSSET, Jean. *Le lecteur intime*. Paris : Corti, 1986. Les Essais.

1.2. L'histoire du journal intime

Le journal intime est un genre hérité de l'antiquité qui a évolué, comme l'explique Dominique Kunz Westerhoff¹⁵.

La période de l'Antiquité

Si nous nous penchons sur *Les Confessions* de Saint Augustin, œuvre autobiographique écrite entre 397 et 401, ce dernier procède à une introspection spirituelle qui serait l'ancêtre du journal intime. Ces confessions n'étant pas une écriture journalière, elles reprennent tout de même le terme d'intime par une investigation du for intérieur, une quête de Dieu, qui donne lieu à un examen de conscience effectué par l'auteur. De plus, par son étymologie, l'adjectif intime ou en latin *intimus* (le plus intérieur) qui est le superlatif de *intus* (l'intérieur), montre son orientation vers le divin, vers ce qu'il y a de plus enfoui dans la personnalité. Cette introspection spirituelle constitue en ce sens une fonction essentielle dans le développement du journal intime.

La période de la Renaissance

C'est pendant la Renaissance que le journal se laïcise peu à peu. De cette manière, le journal se détache de l'angle spirituel et de l'intime pour se mettre au service de l'histoire et se rapproche ainsi de d'autres genres littéraires, tels que les mémoires (récit rétrospectif d'une existence relaté selon l'histoire) ou la chronique (journal extérieur et impersonnel). Ainsi, ces journaux de l'époque tels que le *Journal d'un bourgeois de Paris*, écrit au XV^{ème} siècle, sont caractérisés par une forme journalière, représentatifs d'un état social et d'une époque, mais dépourvus de l'intimité du sujet.

Le siècle des Lumières

Ce n'est qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle que ces deux aspects (forme journalière et intimité du sujet) vont converger pour donner naissance au journal intime. En effet, le siècle des Lumières, l'essor de la bourgeoisie, ainsi que l'arrivée du droit à la propriété et de la notion de vie privée par la Déclaration des Droits de l'Homme, contribue à l'apparition du journal intime. Dominique Kunz Westerhoff reprend Alain Corbin qui, ayant participé au recueil collectif *Histoire de la vie privée*, souligne que l'émergence du journal intime est liée

¹⁵ KUNZ WESTERHOFF, Dominique. Le journal intime. *Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de français moderne, 2005 [consulté le 25/04/2023]. Disponible sur le Web <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/jiintegr.html#ji012000>

à un esprit bourgeois, à une perspective économique voulant comptabiliser une existence, promouvoir une singularité, indépendamment des autorités politiques et religieuses. Cette perspective économique n'est plus, selon l'auteure, seulement rétrospective, mais elle est aussi prospective dans la mesure où elle permet une projection du sujet dans l'avenir. On parle "d'économie de l'individu"¹⁶.

La Révolution

L'irruption de la Révolution a ensuite joué un rôle indispensable dans l'émergence du journal intime. Effectivement, la violence de cette rupture et les traumatismes qui la caractérisent ont entraîné le développement de l'affect, du *moi* se découvrant, par rapport aux événements de l'époque. C'est ainsi que le journal intime trouve son essor, comme en témoigne le célèbre journal de Lucile Desmoulins (la femme de Camille Desmoulins, député de la Convention, qui finiront tous deux guillotines), sans prétention littéraire, subjectif, affectif et à visée personnelle et privée.

La période post-révolutionnaire et l'Empire

La période post-révolutionnaire et l'instauration de l'Empire constitue le début du journal intime. À défaut d'une parole publique, c'est une parole privée qui va se développer. De cette manière, nous pouvons considérer que le journal intime s'est construit par ce déséquilibre entre l'intimité individuelle et les événements du monde. C'est pour cette raison qu'il existe une prépondérance de la parole féminine dans le genre du journal intime. Les voix silencieuses, leur impuissance historique et personnelle, sont ainsi au cœur de la naissance du journal intime.

L'époque moderne

Pour finir, l'émergence du genre diariste moderne, que l'auteure qualifie "d'autoscopie"¹⁷, c'est-à-dire d'examen moral, d'amendement personnel, visant à une connaissance de soi et une plus grande vérité intime. Cette quête égotique est ainsi associée à des ambitions philosophiques et anthropologiques, qui dépasse le *moi* individuel, l'instance d'une connaissance, qui est souvent la justification première que se donne le diariste moderne

¹⁶ KUNZ WESTERHOFF, Dominique. Le journal intime. *Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de français moderne, 2005 [consulté le 25/04/2023]. Disponible sur le Web <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/jiintegr.html#ji012000>

¹⁷ KUNZ WESTERHOFF, Dominique. Le journal intime. *Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de français moderne, 2005 [consulté le 25/04/2023]. Disponible sur le Web <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/jiintegr.html#ji012000>

dans la pratique de cette écriture de soi. Ce serait un cadre pragmatique qui rendrait acceptable une écriture de l'intimité.

1.3. La pratique du journal intime

Le journal intime relève de la sphère privée. De cette manière, la personne qui tient le journal, les raisons qui la poussent à écrire, le lieu, le moment, ou encore la manière dont elle tient son journal, constituent un ensemble d'éléments qui relèvent de sa pratique personnelle et qui peuvent considérablement différer d'un individu à l'autre. Cependant, nous allons tenter de dresser un profil des diaristes, une liste non exhaustive des raisons qui peuvent les inciter à écrire, puis nous nous intéresserons à leurs pratiques d'un point de vue spatio-temporel et d'un point de vue formel.

1.3.1. Qui tient un journal ?

Philippe Lejeune et Catherine Bogaert¹⁸ tentent de répondre à cette question. Selon eux, c'est difficile à dire, car la pratique du journal intime est discrète, voire secrète. En 1988, le ministère de la Culture a mené une enquête auprès des français âgés de plus de 15 ans et à la question "Avez-vous, au cours des douze derniers mois, tenu un journal intime, ou noté vos impressions et réflexions ?" 7% des personnes interrogées ont répondu positivement, ce qui équivaut à environ trois millions de personnes. En 1997, à la même question, 8% ont répondu oui. D'après les auteurs, nous pouvons poser l'hypothèse que la pratique du journal intime est en expansion depuis le XIXème siècle et qu'il existe un lien avec la prolongation de la scolarité obligatoire de quatorze à seize ans à partir de 1958. Pour appuyer cette hypothèse, l'analyse des résultats montre que la pratique du journal est plus prégnante chez les adolescents, avec un taux de pratique journalière d'environ 13% pour les personnes âgées de 15 à 20 ans, contre 8% pour les personnes âgées de 25 à 54 ans. Ensuite, l'analyse montre également que les filles sont beaucoup plus sujettes à tenir un journal, avec un taux de 19% contre 7% pour les garçons, âgés de 15 à 19 ans. L'écart s'atténue en grandissant, mais nous constatons tout de même une prédominance féminine, que nous pouvons peut être relier à des raisons historiques développées précédemment. Pour affiner le profil des personnes tenant un journal, les auteurs refusent un profil psychologique, le journal étant tenu pour des raisons multiples et propres à chacun, mais ils mettent en avant un profil social, avec une

¹⁸ LEJEUNE, Philippe et BOGAERT, Catherine. *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*. Paris : Textuel, 2003. Essais et documents.

pratique plus fréquente chez des personnes ayant fait des études et possédant un capital culturel.

1.3.2. Pourquoi tenir un journal ?

Les raisons sont multiples et propres à chaque personne. Philippe Lejeune et Catherine Bogaert ont tout de même relevé huit raisons principales : “garder en mémoire” des éléments du passé ; “survivre” et faire face à l’appréhension du futur et de la mort ; résister face à des épreuves de la vie ; “s’épancher” en prenant le journal comme confident pour parler sans retenue de ses sentiments ; “apprendre à se connaître” en se projetant sur le papier ; “délibérer” en engageant une réflexion sur une potentielle décision à prendre ; “penser” en mobilisant des capacités intellectuelles, à partir d’observations de la vie quotidienne et enfin, le journal intime peut être tout simplement tenu parce qu’on aime “écrire”, ce qui est lié à la notion de plaisir.

1.3.3. Dans quel contexte écrire un journal intime ?

La pratique du journal intime est propre à chacun. Ainsi, le lieu, le moment ou encore le rythme d’écriture diffèrent d’un individu à l’autre. Nous pouvons tout de même relever que généralement, celui-ci s’écrit dans un endroit discret, à l’abri des regards, chez soi ou dans une chambre, lorsqu’on est seul. Certaines chambres dans lesquelles ont été écrits de célèbres journaux sont même devenues des lieux de pèlerinage comme la chambrette d’Eugénie de Guérin ou l’Annexe d’Anne Frank. Sinon, le diariste peut faire le choix de prendre un petit cahier ou carnet qui lui permet de prendre des notes sur le vif, même dans un endroit public, à n’importe quel moment de la journée.

1.4. Paradoxes du journal intime

Si nous considérons le journal intime comme un genre littéraire, peut-on juger son authenticité ? Selon Alain Girard, “tout écrit publié est destiné à agir sur les autres, à changer quelque chose dans le monde”¹⁹. Mais lorsque nous n’écrivons plus pour nous mais pour un public, peut-on toujours parler de journal intime ? En effet, nous remarquons qu’en littérature nous ne parlons plus de journal intime mais de journal : *Le Journal d’Anne Frank*, *Le Journal*

¹⁹ GIRARD, Alain. Le journal intime, un nouveau genre littéraire [en ligne]. 1965 [consulté le 23/12/2023], n° 17, p. 99-109. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1965_num_17_1_2280#:~:text=Le%20journal%20intime%20est%20tout,les%20faits%20du%20monde%20int%C3%A9rieur.

de Ma Yan, *Le journal de Zlata*, etc. Ainsi, sans que ses traits ne soient modifiés, il est probable que la fonction du journal intime se soit quant à elle transformée.

La littérature ainsi que la littérature de jeunesse sont constituées d'un large panel d'œuvres, réelles ou fictives, répondant aux caractéristiques du journal intime. Selon Serge Doubrovsky, lier volontairement fiction et genre intime va dans le sens du développement récent de l'autofiction, qu'il définit comme "un détournement fictif de l'autobiographie"²⁰, que ce soit par le type de langage utilisé ou par le contenu présent dans le texte. De cette manière, l'autofiction permet une écriture plus libre, avec notamment dans la littérature de fiction le Je du narrateur se distinguant de l'auteur qui met en scène un personnage fictif, ce qui confère à l'œuvre une dimension romanesque.

Cette tension entre le réel et le fictif nous conduit à interroger la bienfaisance et le respect du pacte autobiographique, référentiel et de lecture auxquels est soumis en théorie le journal intime.

1.4.1. La question du destinataire

Un journal n'est pas destiné à être publié. Un journal est écrit pour soi-même, il n'attend pas de destinataire. Mais peut-on réellement écrire pour soi et seulement soi ? Jean Pierre Jossua²¹ cite alors Philippe Lejeune : "Même dans la page intime que personne ne lira jamais, il y a un coin, comme sur l'écran de mon ordinateur, une petite icône, un œil. La plupart d'entre nous acceptent qu'il reste imaginaire, en veilleuse [...]. L'écrivain fait un double clic sur l'icône et se soumet à l'épreuve de la réalité". Cette idée est appuyée par la présence d'un lecteur, d'un destinataire potentiel, fictif ou non fictif, que chaque diariste s'imaginerait, comme "une figure du narcissisme toujours à l'œuvre dans le journal"²². C'est le cas d'Anne Frank qui, dans son journal, s'adresse à Kitty, son amie imaginaire. De plus, Philippe Lejeune²³ explique qu'en 1944, juste avant qu'elle ne soit arrêtée, le projet d'Anne Frank était de tirer de son journal un livre-témoignage qu'elle publierait après la Libération, qu'elle savait proche. Ainsi, elle s'est adonnée à réécrire son journal, à corriger certains passages et même à en supprimer, en vue de publier son journal sous la forme un roman

²⁰ JENNY, Laurent. *L'autofiction. Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de Français moderne, 2003 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autofiction/afintegr.html>

²¹ JOSSUA, Jean-Pierre. Le journal comme forme littéraire et comme itinéraire de vie. *Revue des sciences philosophiques et théologiques* [en ligne]. 2003 [consulté le 01/05/2023], n°87, p. 703-714. Disponible sur le Web <https://doi.org/10.3917/rspt.874.0703> . 10 MARTIN, J.P., op. cit., p. 75-77

²² JOSSUA, J.-P., op. cit.

²³ LEJEUNE, Philippe. Le journal : genèse d'une pratique. *Genesis* [en ligne]. 2011 [consulté le 01/05/2023], p. 29-42. Disponible sur le Web <https://journals.openedition.org/genesis/310>

épistolaire, avec des personnages fictifs. Ainsi, Philippe Lejeune pose l'hypothèse que cette possibilité d'être lu ou d'être publié changerait la manière d'écrire, en entamant un "travail de séduction et de prudence"²⁴. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la véracité des écrits d'Anne Frank ou de n'importe quel autre diariste, mais d'en nuancer peut-être la spontanéité et la garantie d'une totale libre expression de soi-même.

1.4.2. La problématique de la réception

Si nous considérons que tout diariste écrit pour un destinataire, qu'il soit réel ou fictif, nous devons alors nous demander ce qu'il en est au niveau de la réception. "Un texte est un mécanisme paresseux (ou économique) qui vit sur la plus-value de sens qui y est introduite par le destinataire", tout comme "un texte veut laisser au lecteur l'initiative interprétative"²⁵. Ainsi, pour Jean-Philippe Miraux²⁶, l'auteur peut se retrouver dépossédé de son œuvre, par un lecteur lisant et interprétant son journal à sa manière. De plus, Rosmarin Heidenreich²⁷ reprend des travaux qui expliquent que "le texte fait intervenir certains éléments d'un répertoire social et culturel plus ou moins connu du lecteur, et celui-ci projette sur le texte les intérêts et les dispositions qui lui sont propres ainsi que sa maîtrise du répertoire social et culturel"²⁸. Autrement dit, selon ses expériences, ses affects, son capital culturel et social, un lecteur est à même de recevoir et d'interpréter un écrit qui n'est pas le sien, peut-être d'une manière différente que l'aurait souhaité ou l'aurait pensé l'auteur du texte.

1.4.3. La subjectivité du journal

Comme dit précédemment, Philippe Lejeune²⁹ décrit un pacte référentiel, dans lequel l'auteur s'engage à être sincère et à dire la vérité. Cependant, sans juger l'authenticité de l'auteur et la véracité de son journal, pouvons-nous questionner sa subjectivité ? Voici ce qu'en pense Michel Braud : "la vérité du discours ne peut être rapportée directement au réel mais à la subjectivité du diariste"³⁰. Pour l'auteur, l'aveu de soi ne peut pas être assuré car

²⁴ LEJEUNE, P., op. cit.

²⁵ ECO, Umberto. *Lector in Fabula ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset, 1979. Le livre de poche.

²⁶ MIRAUX, Jean-Philippe. *L'autobiographie. Écriture de soi et sincérité*. 3^e éd. Paris : Armand Colin, 2009. Ac.Universitaire.

²⁷ HEIDENREICH, Rosmarin. La problématique du lecteur et de la réception. *Cahiers de recherche sociologique* [en ligne]. 1989 [consulté le 23/12/2023], n°12, p. 77-89. Disponible sur le Web <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/1989-n12-crs1516226/1002059ar.pdf>

²⁸ ISER, Wolfgang. *L'acte de lecture*. Bruxelles : Mardaga, 1985. Philosophie et langage.

²⁹ LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1996. Points Essais.

³⁰ BRAUD, Michel. "Le texte d'un roman": Journal intime et fictionnalisation de soi. *L'esprit Créateur* [en ligne]. 2002 [consulté le 02/05/2023], vol. 42, n°4, p. 76-84. Disponible sur le Web <https://muse.jhu.edu/article/264882>.

“l'autoperception du sujet ne saurait être porteuse d'aucune vérité”, mais il s'agirait seulement de la “transcription d'une vérité subjective”. En effet, le diariste relate des événements selon son point de vue, ses affects et selon ce qui le touche, tout comme la mémoire est affective, plus sensible à certaines choses. En adoptant ce postulat, nous pouvons appuyer l'hypothèse d'une subjectivité du diariste. De plus, il appuie ces propos dans d'autres recherches, dans lesquelles il explique que tout diariste a le sentiment de “se raconter” dans son journal, ce qui suppose un récit de vie. Pour lui, un récit de vie n'est “interprétable qu'en relation à l'identité qui s'y révèle” et donc, “l'identité n'a de réalité que narrative”. Autrement dit, raconter sa vie c'est élaborer un récit, le récit étant une forme textuelle interprétable.

1.4.4. La mémoire fait-elle vraiment défaut ?

Le journal intime, étant une forme chronique, une énonciation de l'instant, il n'est pas supposé être sujet aux oublis ou aux erreurs. Or, cette possibilité d'une quasi-simultanéité des événements et de l'écrit ouvre une porte à ces défauts de mémoire involontaires de la part du diariste. Cependant, comme le dit Jean-Philippe Miraux³¹, le pacte référentiel autorise ces ellipses, ces non-dits, ne faisant pas de l'écrit un mensonge. Pour lui, il existe une “impossibilité d'écrire en référence à l'événement”, nous sélectionnons l'essentiel et effaçons l'épisodique.

Parallèlement, Marion Moll³² pointe du doigt les oublis volontaires. En effet, il peut arriver que le diariste soit dans le déni d'une certaine réalité et qu'il ne préfère pas transcrire certains événements, certaines pensées et qu'ainsi il se censure par honte ou de manière inconsciente. De cette manière, le narrateur ne confère plus à son journal son rôle de confident et entre dans une manipulation auto-dirigée en tentant de se construire une image de lui conforme à ses idéaux. Marion Moll illustre cette idée par une citation du film *Memento* : “J'ai donc lu la nuit d'hier ce récit que j'ai écrit moi-même, mais qui m'apparaissait de plus en plus comme l'œuvre scrupuleuse d'un autre à qui je n'aurais su confier qu'une partie de mes secrets, par manque de temps, par incapacité de distinguer encore tout ce qui était important, et aussi, je dois l'avouer, par le désir de le tromper, cet autre, de me tromper-moi même”³³.

³¹ MIRAUX, Jean-Philippe. *L'autobiographie. Écriture de soi et sincérité*. 3^e éd. Paris : Armand Colin, 2009. Ac.Universitaire.

³² MOLL, Marion. L'Emploi du temps de Michel Butor Entre écriture diariste et composition romanesque Déborder ou contenir. *Academia* [en ligne]. 2019 [consulté le 23/12/2023], p.6. Disponible sur le Web https://www.academia.edu/42321080/L'Emploi_du_temps_de_Michel_Butor

³³ NOLAN, Christopher. *Memento* [DVD]. Etats-Unis : TODD, Jennifer et TODD, Suzanne, 2000, 116 min.

2. Le journal intime ou l'écriture de soi à l'école primaire

2.1. Place de l'écriture de soi à l'école primaire

Le journal intime est un genre peu étudié et peu investi en production écrite. C'est pourquoi nous allons tenter une approche historique de la place de l'écriture de soi à l'école primaire, de sa perception et de ses intérêts soulevés au fil du temps, afin de justifier sa pertinence et ses enjeux actuels. Pour cela, nous allons nous intéresser aux travaux de Marie-France Bishop³⁴ qui tente une histoire des écritures de soi à l'école primaire. Selon elle, cette histoire est liée à celle des conceptions de l'activité rédactionnelle. Pour analyser ces différentes conceptions, elle s'est appuyée sur les textes et instructions officielles allant de 1882 à 2002, ainsi que sur le découpage de Marie-Hélène Vourzay³⁵, présentant plusieurs modèles des pratiques d'écriture dans le primaire.

Le modèle traditionnel sous la III République

Selon l'auteure, la sollicitation du vécu des élèves dans les rédactions est presque aussi ancienne que la rédaction qui, elle, a été introduite à la fin des années 1870, sous la III République. L'enseignement de la rédaction est ainsi soumis à l'opposition entre deux tendances, qui peuvent constituer le point de départ de l'emploi des écritures de soi à l'école. La première tendance est d'ordre pédagogique et prône la méthode intuitive et l'observation. L'idée est de transmettre aux élèves un solide bagage intellectuel, ainsi que des savoirs nécessaires à l'éducation de l'homme et du citoyen. La seconde tendance est d'ordre politique et prône le conservatisme social et considère que l'enseignement doit être simple et pratique, sans être chargé de choses inutiles. De cette manière, la rédaction s'inscrit dans ces deux tendances, en évitant un apprentissage mécanique de la langue et en favorisant un aspect pratique de l'enseignement primaire. C'est pour cette raison qu'il a été conseillé, à la suite de la promulgation de la loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire, que les rédactions proposées portent sur des sujets simples et connus des enfants et quoi de mieux que le vécu des élèves pour répondre à cet objectif.

Le modèle traditionnel est resté en vigueur de 1882 jusqu'aux instructions de 1972. Cependant, il a été remis en cause dès le début du XXème siècle par des mouvements de l'éducation nouvelle et notamment, par Freinet. En effet, d'après Marie-France Bishop, ce

³⁴ BISHOP, M.-F., op. cit.

³⁵ VOURSAY, Marie-Hélène. *Cinq discours sur la rédaction*. Thèse pour le doctorat d'État. Lyon : université Lumière-Lyon 2, 1996.

dernier étant contre ces méthodes scolaires, il a développé l'usage du texte libre. Voici la définition qu'il en donne : "Le texte libre doit être vraiment libre, c'est-à-dire qu'on l'écrit lorsqu'on a quelque chose à dire, lorsqu'on éprouve le besoin d'exprimer, par la plume ou le dessin, ce qui bouille en nous"³⁶. Pour Freinet, ces textes libres présentent plusieurs intérêts. Tout d'abord, ils constituent un outil pédagogique qui permet à l'enseignant de connaître les centres d'intérêts de ses élèves, sur lesquels il peut se baser pour construire les thèmes et les travaux de la classe. Ensuite, Freinet parle de restaurer "l'unité de l'enfant". Autrement dit, il s'agit de séparer le scolaire et le privé, ce dernier étant laissé généralement à la porte de l'école, pour que l'enfant puisse se développer harmonieusement. Enfin, selon Freinet, ces textes libres ont une fonction politique, celle de redonner la parole à l'enfant. Plus précisément, il vise, par ces textes, à démanteler le clivage entre la bourgeoisie et le prolétariat, ce dernier étant privé du moyen d'expression que constitue l'écriture. Il considère que tout enfant a quelque chose à dire, mais qu'il faut lui fournir les moyens pour l'exprimer, mais que l'école traditionnelle confisque cette parole à l'enfant.

Les textes libres de Freinet étant souvent autobiographiques, ils sont cependant rarement intimes. Ces écrits sont choisis collectivement par la classe et portent plutôt sur la vie d'un groupe social ou d'un groupe de copains de la classe par exemple. De cette manière, l'écrit individuel étant ramené au groupe, on remarque que l'emploi du "je" est remplacé par l'emploi du "nous". Ces glissements entre le "je" et le "nous" permettent de traduire un enjeu d'appartenance au groupe, par une réception des textes par les pairs qui transforme cette activité d'écriture de textes libres en instance de socialisation. Voici les explications de Freinet à cette démarche : « L'expression libre de l'enfant se trouve chez nous automatiquement socialisée par la motivation que nous valent le journal scolaire et la correspondance. Désormais l'enfant n'écrit plus seulement ce qui l'intéresse lui ; il écrit ce qui, dans ses pensées, dans ses observations, ses sentiments et ses actes est susceptible d'accrocher ses camarades d'abord, ses correspondants ensuite »³⁷. De cette réponse, nous pouvons comprendre que la fonction de communication prend le dessus sur la fonction d'expression. Par conséquent, dans cette pédagogie, l'individu ne se pense qu'à travers les relations sociales. Le privé et le public sont ainsi inclus dans un même devenir humain.

³⁶- BISHOP, M.-F., op. cit.

³⁷ FREINET, Célestin. *Le journal scolaire*. Paris : École moderne française, 1957. Pratiques & Recherches.

La rénovation : les instructions de 1972

Les instructions de 1972 vont favoriser deux modalités dans l'enseignement du français : la communication et l'expression comme apprentissage linguistique. C'est pour cette raison que la rédaction devient officiellement l'expression écrite. De plus, ces instructions vont recommander les textes libres comme activités d'écriture à mettre en place au sein de la classe. Marie-France Bishop formule plusieurs hypothèses concernant l'emploi de ces textes libres en classe. La première concerne la centration du texte sur le scripteur qui se place, tant du point de vue grammatical que sémantique, comme élément organisateur de l'ensemble qui parle en son nom. Ainsi, à la différence des textes libres de Freinet qui sont destinés à être socialisés, l'emploi du "je" est constamment présent dans les écrits des élèves qui demeurent donc dans la sphère individuelle et se situent sur un axe temporel, centrés sur la reconstitution de l'événement vécu par le narrateur.

La didactisation du français et le déclin de écritures de soi dans les années 1980

Selon Marie-France Bishop, un mouvement de didactisation du français apparaît dès le début des années 1970, avec les apports de la linguistique, et se précise au cours des années 1980. Ce mouvement est caractérisé par une théorisation de l'enseignement de l'écriture, notamment par les apports de la psychologie cognitive, de la linguistique textuelle et des sciences de l'éducation. De cette manière, l'auteur explique que cette théorisation va à l'encontre des approches spontanéistes du texte libre, qui va ainsi disparaître des textes officiels à partir de juillet 1980. Sa disparition est notamment due au fait qu'on lui reproche l'absence d'un cadre théorique, de ne pas favoriser un apprentissage de l'écriture et qu'il est impossible à évaluer car il ne repose pas sur une analyse de différents facteurs mis en jeu par les exercices rédactionnels, mais sur la spontanéité des élèves.

Une modernisation de l'écriture de soi : les instructions de 2002

Comme l'explique Marie-France Bishop, le rapprochement des écrits avec la littérature est renforcé par les textes officiels de 2002. Il s'agit notamment de pastiches ou de détournements, et les genres autobiographiques n'en sont pas exclus. De plus, un nouveau postulat apparaît, l'écriture n'est plus envisagée comme un simple moyen de communication, mais devient une activité réflexive. Pour Dominique Bucheton et Jean-Charles Chabanne³⁸,

³⁸ BUCHETON, Dominique et CHABANNE, Jean-Charles. *Parler et écrire pour penser, apprendre et se construire. L'écrit et l'oral réflexifs*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002. Education et formation / L'éducateur.

ces écrits réflexifs constituent une activité de mise à distance de soi, ainsi qu'une construction d'une image de soi et du monde. Parmi ces écrits présentés par les deux auteurs, Marie-France Bishop s'intéresse aux écritures de soi dans lesquelles le sujet exprime, à la première, sa pensée en cours d'élaboration. Ainsi, les instructions de 2002 élargissent l'écrit aux autres disciplines. En littérature, il est recommandé d'utiliser un carnet de lecture pour permettre une relation plus intime entre l'élève et le livre. En mathématiques, les écrits de recherche correspondant au travail privé de l'élève constituent un support pour essayer, se rendre compte d'une erreur, rectifier et organiser sa recherche. Enfin, en sciences en cycle 3, l'emploi d'un carnet d'expérience, dans lequel l'élève écrit, pour lui-même, ses expériences et ses observations, est conseillé. Ces productions ont donc pour fonction l'élaboration de la pensée, la construction du savoir et du sujet apprenant. Elles reposent sur l'univers intellectuel et personnel de l'élève. Cependant, ces écrits de soi ne sont pas reconnus comme un genre scolaire, mais occupent une place intermédiaire en classe, leur objectif leur conférant une place semi-privée, n'étant pas corrigés ou évalués. De cette manière, Marie-France Bishop considère les écrits réflexifs comme une nouvelle forme d'écriture de soi, proche des écrits intimes, destinés à soi-même, avec pour principale fonction la réflexivité et la quête d'identité.

2.2. Objectifs et enjeux de l'écriture de soi à l'école

Selon Marie-France Bishop³⁹, l'écriture de soi à l'école relève de choix didactiques, avec des objectifs d'apprentissages autres qu'affirmer son identité, comme le voudrait la célèbre définition de Philippe Lejeune concernant l'autobiographie : "récit rétrospectif en prose qu'une personne réelle fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité"⁴⁰. De la même manière, elle remet en cause le pacte autobiographique, dans lequel l'auteur s'engage à dire la vérité, qui ne peut exister à l'école. Effectivement, les élèves n'ont pas pour objectif de dire la vérité, mais essayent seulement de répondre à une consigne donnée. Par conséquent, l'auteure retient ici la définition de Georges Gusdorf, qui définit l'autobiographie comme un genre appartenant à un domaine plus large "regroupant tous les cas où le sujet humain se prend lui-même pour objet du texte qu'il écrit. La littérature du moi, en sa plus vaste ampleur, est

³⁹ BISHOP, Marie-France. Les écritures de soi à l'école primaire : bref historique d'un genre scolaire. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 08/05/2023], n°34, p. 21-40. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2727

⁴⁰ LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1996. Points Essais.

l'écriture du "je", destinée à autrui ou réservée à la consommation personnelle"⁴¹. Dans cette définition, l'auteur prend en compte l'intention d'écrire en adoptant une posture particulière, à savoir celle de parler en son nom. Nous pouvons donc intégrer à cette définition tous les écrits de soi des élèves, caractérisés par l'emploi du "je" et ainsi considérer que ces écrits relèvent d'un genre scolaire particulier.

Ainsi, selon Marie-France Bishop⁴², l'emploi de la première personne dans les écritures scolaires répond à des objectifs, plus ou moins explicites, liant des textes officiels et des productions d'élèves. Tout d'abord, l'emploi de la première personne à l'école a pour objectif de pallier "l'absence de matière". Autrement dit, les élèves des classes populaires n'ayant pas de culture classique, l'objectif est d'éviter les débordements de l'imagination. Le "je" permet ainsi de traiter du vécu, donc à savoir de sujets proches de leur univers quotidien, toujours disponibles. Ensuite, l'emploi du "je" peut être vu comme un outil au service d'un projet éducatif plus large, avec une écriture de soi qui permet une leçon de choses, principe consistant à partir d'un objet concret pour faire acquérir à l'élève une idée abstraite. Autrement dit, il s'agit de partir du *moi* comme objet concret, partir du vu et du vécu de l'élève pour le comprendre. Enfin, le "je" peut être employé comme outil d'éducation linguistique et morale. Sur ce dernier point, l'auteure explique que les événements doivent être racontés non pas de la manière dont ils se sont déroulés, mais comme ils auraient dû arriver, selon un scénario et des outils appris en lecture ou récitation. Le point de vue adopté ici est que la langue et la pensée s'influencent réciproquement, qu'en apprenant à écrire des choses justes, on finira par penser juste.

D'après le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, ces écritures de soi, prenant souvent une forme plus libre et fragmentaire, sont davantage connues des élèves notamment par leurs pratiques sociales, ce qui peut leur permettre "de se familiariser avec le passage à l'écrit, de le rendre plus naturel, moins problématique"⁴³. Par exemple, décrire sa journée ne demande pas à l'élève de recourir à l'inspiration, à l'invention, ou encore à l'argumentation, exercices parfois difficiles, ce qui peut permettre de les libérer de l'appréhension que peut amener l'activité d'écriture. De plus, passer de la pensée sténographique à une production plus élaborée d'un récit de soi est un moyen pour l'élève de

⁴¹ GUSDORF, Georges. *Ligne de vie. Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob, 1991. Les sciences sociales contemporaines.

⁴² BISHOP, Marie-France. Place, rôle et enjeux des écritures de soi dans la pédagogie Freinet. *Les cahiers THÉOPHILES* [en ligne]. 2004 [consulté le 09/05/2023], n°5, p. 63-77. Disponible sur le Web http://f.tourbez.free.fr/Theodile/Programme/Theodile/Download/Tires_a_part/Bishop_Cahiers_Theodile_5.pdf

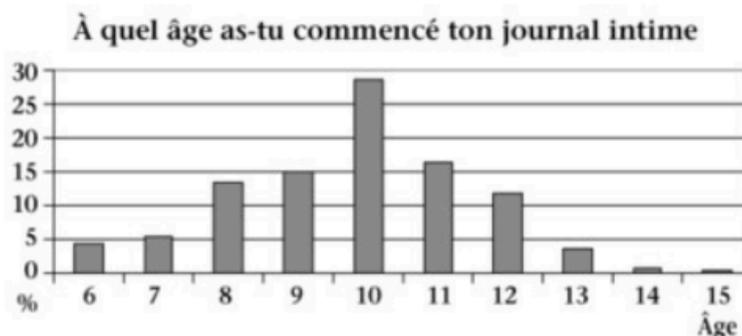
⁴³ MJS. *Devenir soi : Écritures autobiographiques* [en ligne]. 2020 [consulté le 10/04/2024]. Disponible sur le Web <https://eduscol.education.fr/document/25726/download>

comprendre l'utilité de passer par un écrit intermédiaire. La réécriture, le travail sur les brouillons sont ainsi une façon de travailler l'étude de la langue à travers la syntaxe, la conjugaison, la grammaire et ainsi que l'enrichissement et la précision du lexique. Enfin, l'écriture de soi peut être un moyen de faire adopter aux élèves une posture réflexive, à travers laquelle eux-mêmes deviennent objet d'introspection, interrogent et construisent leur identité, interrogent l'intimité et notamment l'intimité partagée avec autrui. En effet, en envisageant un écrit intime comme un écrit public, l'élève est amené à se poser plusieurs questions : que garder pour soi, pour des lecteurs choisis (un ami par exemple), pour des lecteurs imposés (le professeur ou les camarades de classe), pour les autres ?

2.3. Liens avec l'écriture de soi extrascolaire

Marie-Claude Penloup⁴⁴ tente une analyse des écrits extrascolaires des enfants et plus précisément, de leurs journaux intimes. Selon elle, la connaissance de ce qu'écrivent les élèves en dehors de toute contrainte scolaire offre un double intérêt pour la didactique, offrant tout d'abord une connaissance du public auquel fait face l'école, et permettant de questionner les modes d'appropriation et d'enseignement de l'écriture.

Après avoir mené une enquête sur les pratiques d'écriture spontanées des collégiens de Rouen, les résultats ont montré une prédominance des filles dans cette activité et un âge moyen de dix ou onze ans pour démarrer un journal intime. Cependant, les résultats montrent que certains enfants ont commencé à l'âge de six ans. Cela peut s'expliquer par le fait que c'est à cet âge-là que les élèves apprennent à écrire. Voici un tableau des réponses à cette enquête⁴⁵ :



⁴⁴ PENLOUP, Marie-Claude. Journaux intimes de jeunes enfants. Enjeux didactiques d'une analyse de l'écriture de soi hors école. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 10/05/2023], n°34, p. 65-84. Disponible sur le Web

https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2730

⁴⁵ PENLOUP, M.-C., op. cit.

L'analyse de Marie-Claude Penloup repose sur un corpus de journaux intimes d'enfants de 7 à 8 ans (étant maintenant adolescents, il s'agit d'une méthode en différé). L'objectif de cette analyse est de décrire et de comprendre l'entrée des enfants dans l'écriture intime. Concernant la méthodologie, il s'agit d'analyser, en plus des écrits, les témoignages des scripteurs sur ces écrits, des enfants de 7 ou 8 ans ne pouvant être en mesure d'adopter une posture réflexive sur leurs propres écrits.

Par cette analyse, Marie-Claude Penloup pose ainsi plusieurs remarques. Tout d'abord, l'apprentissage du genre du journal intime par les enfants se fait progressivement, par tâtonnements. Par exemple, elle note que la date apparaît au début de manière un peu chaotique, que les journaux témoignent des difficultés des enfants à distinguer les codes de la lettre ou du journal (entrées de journal mais signatures comme dans une lettre), ou encore qu'ils prennent progressivement des libertés dans la forme (l'enfant s'autorise peu à peu à mettre des couleurs, des dessins, ...). Ainsi, l'entrée dans le genre se fait par une lente construction, ces conventions n'étant pas enseignées, ce qui peut être mis en parallèle avec le développement de l'enfant. En effet, c'est ce qu'explique Valérie Tartas⁴⁶ qui s'est intéressée aux travaux de Friedman⁴⁷, notamment pour la prise de conscience progressive du temps par l'enfant. D'après ce dernier, les enfants âgés entre 6 et 8 ans sont en capacité d'ordonner les éléments de séries conventionnelles, tels que les heures, les jours de la semaine, puis d'associer à ces éléments des événements qui leur sont familiers. Cependant, ce n'est que vers l'âge de 9 ans que l'enfant est en mesure de maîtriser la coordination entre ces différents systèmes (l'heure, les jours, les mois) et de comprendre l'aspect cyclique de ces systèmes. Concernant la fonction du journal, il peut s'agir d'une mise en mémoire, mais c'est surtout un lieu de confiance et de réflexion pour l'enfant. Ensuite, les écrits semblent diversifiés, il ne s'agit pas seulement d'une écriture factuelle, mais aussi d'une écriture sur leurs sentiments, sur leurs réflexions intimes. Enfin, comme le souligne Philippe Lejeune et Catherine Bogaert "les enfants accomplissent ces premiers apprentissages au grand jour : non seulement ils ne cachent pas leurs journaux, mais ils sont fiers d'avoir un territoire à eux, territoire qu'ils peuvent faire visiter et qui leur vaut des compliments. Le journal garde un côté ludique, on le décore, on y met des jeux, des bêtises, des poèmes, des inventions. Et puis un jour on fait un

⁴⁶ TARTAS, Valérie. Le développement de notions temporelles par l'enfant. *Développement* [en ligne]. 2010 [consulté le 12/04/2024], n°4, p. 17-26. Disponible sur le Web file:///C:/Users/fracc/Downloads/DEVEL_004_0017.pdf

⁴⁷ FRIEDMAN, William Frederick. The development of children's knowledge of temporal structure. *Child development*. 1986, n°57 p. 1386-1400.

pas de plus : on y écrit ce qu'on n'a jamais dit à personne. C'est une étape capitale de la vie d'un enfant. Il découvre assez tôt qu'il n'est pas transparent, que les autres ne voient pas en lui, qu'il peut mentir, ne serait-ce que par omission. [...] A la préadolescence, c'est souvent par la douleur et par le secret qu'on entre dans le journal⁴⁸.

Mais si nous parlons d'apprentissage progressif du genre du journal intime, où et comment les enfants ont-ils appris à écrire ? Philippe Lejeune et Catherine Bogaert l'associent à une "progressive intériorisation des gestes enseignés à l'école". En effet, à l'école, nous apprenons à écrire la date, à écrire proprement et correctement, sur divers sujets. Mais comment s'approprient-ils le genre autobiographique ? D'après Marie-Claude Penloup, on peut faire l'hypothèse que cette construction se fait par le récit spontané de soi ou de la confiance à autrui. Cependant, elle émet une seconde hypothèse sur laquelle elle met davantage l'accent, selon laquelle l'appropriation du genre ne se fait pas dans l'apprentissage de compétences génériques, mais dans le processus d'écriture lui-même.

⁴⁸- LEJEUNE, Philippe et BOGAERT, Catherine. *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*. Paris : Textuel, 2003. Essais et documents.

B. Mise en place du protocole de recueil de données dans une classe de CM1-CM2

1. Problématique et hypothèses d'étude

Nous rappelons ici la problématique du mémoire : “Comment et pourquoi investir une forme de l'écriture de soi tel que le journal intime dans une classe de cycle 3 ?”. De cette problématique, des questions sous-jacentes et des hypothèses à ces questions ont émergé et ont ainsi conduit la recherche sur le terrain. En effet, nous avons tout d'abord interrogé le rapport des élèves à l'écriture et plus spécifiquement à l'écriture du journal intime, ainsi que leur rapport à l'intimité. Nous avons supposé que le goût pour l'écriture est très hétérogène au sein d'une classe et que la pratique du journal intime est plus caractéristique des filles et des élèves les plus âgés. De la même manière, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle les filles seraient plus disposées à parler de leur intimité, contrairement aux garçons. C'est pour cette raison qu'utiliser l'ambivalence réalité/fiction est selon nous la meilleure entrée pour encourager les élèves à produire ce type d'écrit.

De plus, cette étude de terrain nous invite à nous interroger sur d'autres points : les élèves savent-ils ce qu'est un journal intime ? en possèdent-ils un ? de quoi parlent-ils dans le journal intime ? vont-ils accepter de parler sur eux ? quel va être le contenu des écrits ? portera-t-il sur un sujet intime ? portera-t-il sur un sujet heureux ou malheureux ?

Nous posons également l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre le rapport à l'écrit, le fait de posséder un journal intime et le fait d'accepter de parler de son intimité lors d'une production d'écrit. Enfin nous questionnons l'écriture intime comme un moyen de réconcilier les élèves avec l'écriture, en les encourageant à produire un écrit qui parle d'eux, des choses qu'ils aiment et de leur intimité.

2. Présentation du projet

Ce mémoire a pour objectif d'étudier le rapport des élèves à l'écriture de soi par le biais du journal intime, tout en s'intéressant à leurs pratiques extrascolaires. De la même manière, l'analyse porte sur leur capacité à produire un écrit de type journal intime.

Pour ce faire, la récolte de données repose sur un questionnaire et sur la construction d'une séquence à mettre en place en stage avec des élèves de cycle 3.

2.1. Présentation de l'école et de la classe

L'école accueillant la recherche est une école rurale située dans le département du Tarn-et-Garonne (82). La récolte de données se déroule au cours d'un stage massé d'une durée de trois semaines, durant la deuxième période de l'année scolaire. Elle s'appuie sur un sondage distribué à 46 élèves âgés de 8 à 11 ans et sur la mise en place d'une séquence auprès d'une classe de cycle 3 double niveau, dont dix CM2 et quatorze CM1. Parmi ces élèves, un élève est en grande difficulté. Celui-ci est en attente d'une notification de la MDPH mais bénéficie malgré tout de l'accompagnement d'une AESH présente dans l'école. De plus, une autre élève dont le geste graphique est très coûteux lors des activités d'écriture, dispose d'un ordinateur personnel.

Le choix d'effectuer le recueil de données dans une classe de cycle 3 permet, en s'appuyant sur les travaux menés, de se rapprocher de l'âge au cours duquel les enfants, ou pré-adolescents, commencent à écrire dans un journal intime.

2.2. Présentation du recueil de données

Le protocole de recueil de données repose sur un sondage (cf annexe 1) distribué aux élèves pour connaître leurs pratiques extrascolaires, afin d'étudier leur rapport à l'écriture et plus précisément, leur rapport à l'écriture du journal intime. L'objectif est de voir si les élèves aiment écrire et si cela peut être mis en relation avec le fait qu'ils possèdent un journal intime ou non. De plus, ce sondage vise à interroger leur rapport à l'intimité en leur demandant notamment quels sont les sujets dont ils parlent dans leur journal intime et s'ils relèvent du secret.

L'investigation repose également sur la mise en place d'une séquence dont l'objectif est d'introduire le genre du journal intime et de les familiariser avec ce dernier pour aboutir à la production d'un écrit de type journal intime. De cette manière, l'analyse porte sur les connaissances qu'ont les élèves de ce genre, sur les choix qu'ils effectuent notamment en situation de production écrite et sur la mise en relation de ces choix avec le questionnaire qui leur a précédemment été soumis. De plus, il est aussi intéressant de voir s'il y a des intérêts à introduire un genre extrascolaire en classe, notamment en ce qui concerne le rapport des élèves à l'écriture. Cette séquence est ainsi composée de huit séances, les trois premières ayant pour objectif la découverte du genre du journal intime et les cinq dernières ayant pour objectif que les élèves parviennent à produire un écrit de type journal intime. Avant de mettre

en place cette séquence, l'ensemble de la classe a déjà abordé avec l'enseignante titulaire le récit à la première personne du singulier. De cette manière, les séances s'appuient sur les programmes officiels du cycle 3 (MEN, 2023), cycle de consolidation et en rappelle les attendus de fin de cycle en lecture : "lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture", et en écriture : "écrire un texte d'une à deux pages adapté à son destinataire" et, "après révision, obtenir un texte organisé et cohérent, à la graphie lisible et respectant les régularités orthographiques étudiées au cours du cycle". De plus, voici les deux compétences travaillées durant cette séquence : "être capable d'identifier les différents genres représentés [...] et de repérer leurs caractéristiques majeures" et "mettre en oeuvre (de manière guidée, puis autonome) une démarche de rédaction de textes : convoquer un univers de référence, un matériau linguistique (lexique et syntaxe déjà connus ou préparés pour l'écrit demandé), trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, les enchaîner avec cohérence, élaborer des paragraphes ou d'autres formes d'organisation textuelles".

Pour la construction de cette séquence, il a été décidé de ne pas s'appuyer seulement sur un journal intime, qu'il soit réel ou fictif, mais sur un corpus d'extraits de journaux intimes (cf annexe 2). En effet, il semblait intéressant de montrer aux élèves qu'un journal intime présente des invariants (la date, l'écriture en Je par exemple), mais qu'il peut également présenter des variations selon l'auteur qui écrit (le thème, la manière d'écrire par exemple).

De plus, le choix de journaux intimes réels, ou du moins réalistes, vise deux objectifs : permettre aux élèves de produire un écrit dans lequel ils puissent parler d'eux ou qu'ils soient en mesure de se projeter à la place d'une personne réelle, qui pourrait être eux. De cette manière, les élèves produisent une page de journal intime au plus proche de l'écriture de soi, même dans le cas où ils choisissent le sujet où ils se mettent à la place d'une personne imaginaire.

Voici le déroulement détaillé de la séquence, qui repose sur huit séances :

Séance n°1 : 50 min

Objectif : Entrer dans le genre du journal intime par un tri de textes.

Lors de la première séance, les élèves, par groupes de quatre, ont pour consigne de trier un corpus d'extraits de textes selon le genre auquel ils appartiennent. Le corpus (cf annexe 2) proposé aux élèves rassemble des extraits de journaux intimes, des extraits de carnets de bord et des lettres. Cette phase de recherche permet de voir si les élèves

connaissent le genre du journal intime et si oui, sur quels critères ils s'appuient pour l'identifier.

Nous envisageons qu'il est possible que les conceptions initiales des élèves autour de la forme du journal intime soient différentes de celles définies par les chercheurs. De ce fait, il est intéressant de partir de leurs conceptions pour appréhender cette forme qui ne leur est peut-être pas familière. De plus, le carnet de bord et la lettre ayant des caractéristiques communes avec le journal intime, ce travail est un moyen de voir si les élèves distinguent ces trois genres. La mise en commun permet ensuite de confronter les propositions des différents groupes ainsi que les conceptions initiales des élèves et permet d'élaborer collectivement une première définition du genre.

Séance n°2 : 50 min

Objectif : Découvrir les principales caractéristiques du journal intime.

Cette deuxième séance s'articule autour de la lecture de deux extraits d'un journal intime et d'une série de questions auxquelles les élèves doivent répondre individuellement. Ce questionnaire (cf annexe 3) invite les élèves à relever dans les extraits des indices textuels, pour repérer les différentes caractéristiques qui constituent le journal intime, à savoir : un écrit en Je, un écrit daté, un écrit pour soi et enfin, des faits passés analysés au présent. Ces caractéristiques seront écrites dans un premier pétale de ce qu'on appellera la fleur du journal intime (cf annexe 4), une trace écrite qui évoluera au fil des séances.

L'objectif visé est de permettre aux élèves d'affiner leurs connaissances sur le genre, en s'appuyant sur les caractéristiques principales du journal intime définies par les chercheurs, en vue d'une future production écrite.

A la suite de ce travail individuel et de la mise en commun, un sondage (cf annexe 1) est distribué aux élèves afin de découvrir leurs pratiques extrascolaires : ont-ils un journal intime ? écrivent-ils régulièrement dans leur journal intime ? de quoi parlent-ils ? aiment-ils écrire ? etc. Ce sondage permet donc de construire un recueil de données précieux visant à dresser un profil des élèves écrivant dans un journal intime, notamment concernant leur âge et leur sexe. De plus, ce sondage est un moyen d'étudier le rapport des élèves à l'écriture et à l'intimité, rapport qui pourra être mis en relation avec leurs choix lors de la production écrite.

Séance n°3 : 50 min

Objectif : Travailler les thèmes et le lexique des sentiments et des émotions présents dans un journal intime.

Pour cette troisième séance, le corpus (cf annexe 2) de la séance n°1 est de nouveau utilisé, en ne gardant que les extraits de journaux intimes cette fois-ci. De cette manière, un premier temps de recherche est dédié aux élèves qui, par groupes, doivent trouver le thème de chaque extrait. L'objectif est que pendant la mise en commun, les élèves parviennent à formuler l'idée selon laquelle on peut parler de ce qu'on veut dans un journal intime. Il sera intéressant, lors de la récolte des écrits, d'observer les thèmes abordés par les élèves et les libertés prises dans un contexte scolaire.

Dans un second temps de recherche, les élèves, de nouveaux en groupes, ont pour consigne de surligner tous les mots exprimant un sentiment ou une émotion dans les extraits. La visée de cette activité est de construire de manière collective un répertoire lexical sur le journal intime à réemployer par la suite lors de la production écrite. Durant la mise en commun, les émotions et sentiments positifs sont différenciés des négatifs.

Ces thèmes et ce lexique relevés seront également retranscrits dans la fleur du journal intime (cf annexe 4).

Séance n°4 : 35 min

Objectif : Choisir un sujet de rédaction et formuler ses premières idées sur un brouillon.

Au cours de cette quatrième séance, les élèves ont le choix entre deux sujets de rédaction. En effet, selon le rapport qu'entretient chaque élève avec l'intimité, il est possible qu'écrire sur soi constitue un frein pour certains élèves. De cette manière, voici les deux sujets proposés aux élèves :

- Sujet 1 : *Écris une page de ton journal intime dans laquelle tu racontes un événement qui t'est arrivé et comment tu l'as vécu.*
- Sujet 2 : *C'est ta première journée de rentrée au collège. Écris une page de ton journal intime, dans laquelle tu racontes comment tu as vécu cette première journée.*

Le premier sujet permet aux élèves qui le choisissent d'écrire sur eux, tandis que le deuxième sujet permet de pallier l'obstacle des élèves qui ne souhaiteraient pas parler d'eux, leur offrant la possibilité de se mettre à la place d'une personne qui n'existe pas. Cependant, les élèves étant en CM1 et CM2, en leur demandant de se mettre à la place d'un élève qui effectue sa rentrée au collège, chose qu'ils feront dans moins d'un ou deux ans, il est possible que les élèves se projettent sur cette personne imaginaire et donc, qu'indirectement, qu'ils parlent de leurs émotions et de comment ils se sentent vis à vis de ce changement imminent.

De plus, pour les aider à effectuer un choix et pour formuler leurs premières idées, la fleur du journal intime construite lors des séances précédentes leur est distribuée, ainsi que cet outil :

Pour t'aider à imaginer ton texte, pose-toi ces questions :

- *Veux-tu raconter un événement qui t'es arrivé (sujet 1) ou un événement inventé (sujet 2) ?*
- *L'événement que tu veux raconter est-il heureux ou malheureux ?*
- *Quels sentiments négatifs ou positifs vas-tu utiliser ?*
- *Pourquoi cet événement t'a-t-il donné envie d'écrire ?*

Une fois que chaque élève a effectué un choix (choix qui feront l'objet d'une récolte de données), il est demandé aux élèves d'écrire leurs premières idées sur un brouillon.

Séance n°5 : 35 min

Objectif : Produire l'ébauche d'un journal intime.

Durant cette cinquième séance, la grille d'évaluation (cf annexe 5), réfléchi et construite en amont sans les élèves, leur est distribuée. Cette grille correspond aux caractéristiques du journal intime découvertes en séance n°2. Elle est présentée et expliquée en classe entière. Une fois la grille comprise des élèves, ces derniers ont pour consigne de produire un premier jet de leur page de journal intime.

Séance n°6 : 35 min

Objectif : Réviser son texte.

Cette sixième séance est une séance de révision. Les élèves sont invités dans un premier temps à apporter les modifications nécessaires à leur production, en fonction des retours écrits sur leur copie. Dans un second temps, ils ont pour consigne d'améliorer leur texte. Pour l'améliorer, il a été décidé de s'appuyer sur le DRAS (Déplacer, Remplacer, Ajouter, Supprimer), car c'est un outils proposé par Maryse Brumont pour améliorer les phrases qui est déjà bien connu des élèves, car il est travaillé de manière régulière avec l'enseignante titulaire depuis le début d'année.

Séance n°7 : 35 min

Objectif : Correction du texte.

Lors de cette septième séance, les élèves ont pour objectif de corriger toutes les fautes d'orthographe, de grammaire et de syntaxe.

Séance n°8 : 35 min

Objectif : Rédaction au propre.

Cette huitième et dernière séance est une séance de rédaction au propre et de rendu de l'écrit final qui est évalué.

3. Synthèse et analyse du recueil de données

3.1. Synthèse et analyse du questionnaire

Pour commencer, nous allons nous intéresser aux résultats du questionnaire (cf annexe 1) distribué à un échantillon de 46 élèves.

Qui tient un journal intime ?

A la question : “*Possèdes-tu ou as-tu déjà possédé un journal intime ?*” voici ce que les élèves ont répondu :

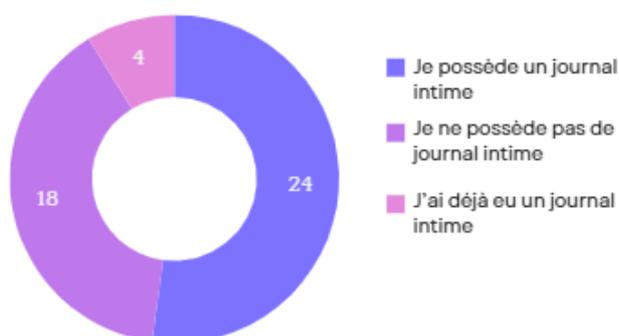


Figure 1 : Les élèves possèdent-ils un journal intime ?

Comme le montre la figure ci-dessus, sur 46 élèves, garçons et filles confondus, 24 élèves ont déclaré posséder un journal intime, 18 élèves n'en avoir jamais possédé et 4 élèves en avoir déjà possédé un par le passé. Cependant, les élèves savent tous ce qu'est un journal intime, même ceux n'en possédant pas et aucun élève n'a demandé à ce que le journal intime soit expliqué. Autrement dit, le genre du journal intime est connu des élèves et une majorité d'entre eux s'adonnent à cette pratique extrascolaire.

Parmi les 24 élèves possédant un journal intime, nous avons procédé à une synthèse des résultats selon leur genre et selon leur âge :

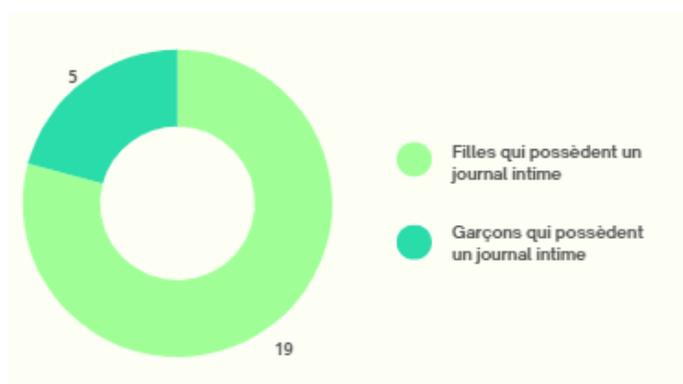


Figure 2 : Le profil des élèves possédant un journal intime selon leur genre

Comme le montre la figure ci-dessus, sur un échantillon de 25 filles, 19 ont déclaré avoir un journal intime et sur un échantillon de 21 garçons, 5 ont déclaré avoir un journal intime. De cette manière, nous pouvons confirmer que la pratique du journal intime est une pratique davantage féminine.

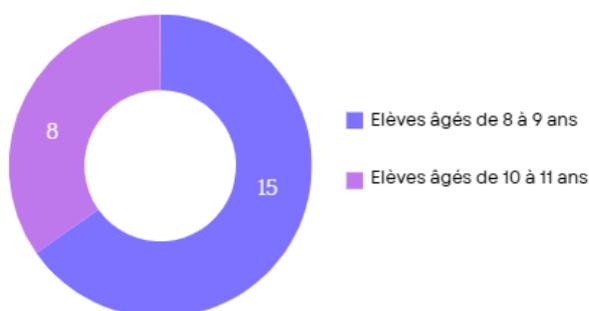


Figure 3 : Le profil des élèves possédant un journal intime selon leur âge

Comme le montre la figure ci-dessus, sur un échantillon de 26 élèves âgés de 8 à 9 ans, 15 ont déclaré avoir un journal intime et sur un échantillon de 20 élèves âgés de 10 à 11 ans, 8 ont déclaré avoir un journal intime. Cependant, les élèves ayant un âge très proche et les CM1 étant plus nombreux que les CM2, l'âge ici n'est pas un critère d'analyse pertinent pour connaître davantage le profil des élèves tenant un journal intime.

Le rapport à l'écrit

A la question : “*Aimes-tu écrire ?*” voici ce que les élèves ont répondu, les résultats étant mis en relation avec le fait qu'ils tiennent ou non un journal intime :

	<i>Je possède un journal intime.</i>	<i>Je ne possède pas de journal intime.</i>
<i>J'aime écrire.</i>	15 filles et 5 garçons	2 filles et 7 garçons
<i>Je n'aime pas écrire.</i>	4 filles	4 filles et 8 garçons
<i>Ça dépend des fois.</i>	1 fille	2 garçons

Tableau 1 : Le lien entre le rapport à l'écriture et la pratique du journal intime

Comme le montre le tableau ci-dessus, une majorité des élèves possédant un journal intime ont un rapport positif avec l'écriture. Cependant, il est difficile de se prononcer dans le cas contraire, c'est-à-dire quand les élèves ne possèdent pas de journal intime. Il y a une légère prédominance des élèves ayant un rapport négatif avec l'écriture et ne possédant pas de journal intime, mais l'échantillon n'est pas assez important pour pouvoir l'affirmer. Notre échantillon laisse tout de même penser qu'il existe bien un lien entre le rapport à l'écriture et le fait de posséder un journal intime. De plus, cela questionne ce que les élèves mettent derrière “*aimes-tu écrire*”, la manière dont ils perçoivent cette question.

Pourquoi tenir un journal intime ?

A la question : “*Pourquoi tiens-tu un journal intime ?*” voici un tableau recensant les différentes réponses des élèves :

<i>Pour raconter mes secrets.</i>	9 filles et 2 garçons
<i>Pour raconter ma journée.</i>	1 fille
<i>Pour raconter ma vie et mes problèmes.</i>	2 filles
<i>Pour écrire ma vie avec mon chat.</i>	1 fille
<i>Pour raconter un peu ma vie et que personne ne le voit.</i>	1 fille
<i>Pour me sentir mieux / me soulager.</i>	2 filles
<i>Pour me rappeler ce que je fais.</i>	1 fille
<i>Pour pouvoir dire tout ce que je ne veux pas dire.</i>	1 fille
<i>Pour exprimer ce que je ressens à l'intérieur.</i>	1 fille

<i>Parce que mes parents m'en ont acheté un et que j'en ai besoin.</i>	1 fille
<i>Pour me parler à moi-même.</i>	1 fille
<i>Pour me confier.</i>	1 fille
<i>Pour dire des choses ultra privées.</i>	1 fille
<i>Pour écrire des choses intimes.</i>	1 fille et 1 garçon
<i>Parce que j'ai du mal à exprimer mes émotions.</i>	1 garçon
<i>C'est perso.</i>	1 garçon

Tableau 2 : Pourquoi les élèves possèdent-ils un journal intime ?

Concernant les réponses du tableau ci-dessus, il faut veiller à prendre en compte la possible influence de la deuxième séance durant laquelle nous avons découvert la fonction du journal intime à savoir un écrit privé, qui permet d'exprimer un sentiment, une pensée, ou de raconter un événement. Elle peut en effet avoir un impact sur la spontanéité des réponses des élèves, même si à priori, chacun d'entre eux explique pourquoi il tient un journal, raison qui leur est personnelle. De plus, les réponses assez hétérogènes semblent témoigner d'un impact moindre. Concernant les raisons de tenir un journal intime, voici les grandes catégories que nous pouvons retrouver : le journal intime permet aux enfants de parler de leurs secrets, de se confier, de raconter leur journée ou de se souvenir.

De quoi parle-t-on dans un journal intime ?

A la question : “*De quoi parles-tu dans ton journal intime ? (de mes amis, ma famille, mes passions, mes amours...)*”, voici ce que les élèves ont répondu :

<i>De mon amoureux / amoureux.</i>	2 filles et 2 garçons
<i>De mes amis.</i>	4 filles et 2 garçons
<i>De ma famille.</i>	5 filles et 4 garçons
<i>De mes passions.</i>	4 filles et 2 garçons
<i>De mon chat.</i>	1 fille
<i>De tout.</i>	9 filles et 1 garçon
<i>De choses privées.</i>	1 fille

Tableau 3 : Le lien entre le rapport à l'écriture et la pratique du journal intime

Les réponses du tableau ci-dessus ne sont pas exploitables, car la plupart des réponses données par les élèves reprennent les exemples qui étaient donnés dans la question. De cette manière, il aurait été probablement plus pertinent de ne donner aucun exemple pour que les réponses soient plus ouvertes et spontanées.

A la question : “*Parles-tu de ce que tu ressens (joie, colère, tristesse, peur, ...) dans ton journal intime ?*” voici ce qui a été répondu :

<i>Oui</i>	3 filles et 1 garçon
<i>Oui la plupart du temps.</i>	1 garçon
<i>Non</i>	2 garçons
<i>De tout.</i>	5 filles et 1 garçon
<i>Joie</i>	5 filles et 2 garçons
<i>Colère</i>	3 filles
<i>Tristesse</i>	4 filles
<i>Amour</i>	1 fille

Tableau 4 : Les élèves parlent-ils de leurs émotions et sentiments dans leur journal intime ?

De la même manière, les réponses dans le tableau ci-dessus sont peu spontanées car elles sont orientées par les exemples présents dans la question. Cependant, nous remarquons que les seuls élèves à avoir répondu négativement à la question sont des garçons. De plus, concernant les émotions négatives telles que la colère ou la tristesse, seules des filles ont affirmé en parler. A contrario, les garçons se sont seulement positionnés sur l’émotion de la joie, ou alors ils n’ont pas précisé les émotions dont ils peuvent parler dans leur journal intime. Il est donc possible, comme nous le pensions, que les garçons aient un rapport à l’intimité plus compliqué que les filles.

3.2. Synthèse et analyse de la séquence

Nous allons maintenant nous intéresser à la récolte de données effectuée durant la mise en place de la séquence auprès de 24 élèves de cycle 3, dont 10 CM2 (6 filles et 4 garçons) et 14 CM1 (7 filles et 7 garçons). Plus spécifiquement, nous allons regarder quels élèves ont choisi le sujet fictif et quels élèves ont choisi le sujet réel. Nous allons également

mettre ces données en relation avec le profil des élèves, s'ils aiment écrire ou non, s'ils ont un journal intime ou non, si ce sont des filles ou des garçons et si ce sont des CM1 ou CM2. Enfin, il est prévu d'analyser l'intérêt d'intégrer des écrits extrascolaires en classe et si cela a un impact concernant l'investissement des élèves en production écrite.

3.2.1. Le choix du sujet d'écriture

	<i>J'ai un journal et j'aime écrire</i>	<i>J'ai un journal et je n'aime pas écrire</i>	<i>Je n'ai pas de journal et j'aime écrire</i>	<i>Je n'ai pas de journal et je n'aime pas écrire</i>
<i>Sujet réel</i>	5 filles (2 CM2, 3 CM1) 2 garçons (2 CM1)	2 filles (1 CM2 et 1 CM1)	1 fille (1 CM2)	2 filles (1 CM2 et 1 CM1) 1 garçons (1 CM1)
<i>Sujet fictif</i>	3 filles (1 CM2 et 2 CM1) 3 garçons (1 CM2 et 2 CM1)		3 garçons (2 CM2 et 1 CM1)	2 garçons (1 CM2 et 1 CM1)

Tableau 5 : Le choix du sujet est-il conditionné par le rapport à l'écriture et la pratique du journal intime ?

Comme le montre le tableau ci-dessus, sur un échantillon de 24 élèves, 10 filles et 3 garçons ont choisi le sujet réel, tandis que 3 filles et 8 garçons ont choisi le sujet fictionnel. D'ailleurs, les seuls garçons à avoir choisi le sujet réel sont des CM1. De cette manière, il est possible de confirmer que le rapport à l'intimité est davantage positif chez les filles que chez les garçons. De plus, au vu des résultats, il est possible que les garçons aient un rapport à l'intime qui se complique au fur et à mesure qu'ils se rapprochent de l'adolescence.

Ensuite, sur un échantillon de 13 élèves ayant déclaré avoir un journal intime et aimer écrire, 7 ont choisi le sujet réel et 6 le sujet fictif. Sur un échantillon de 2 élèves ayant déclaré avoir un journal intime mais ne pas aimer écrire, 2 ont choisi le sujet réel. Sur un échantillon de 4 élèves ayant déclaré ne pas avoir de journal intime mais aimé écrire, 1 a choisi le sujet réel et 3 le sujet fictionnel. Enfin, sur un échantillon de 5 élèves ayant déclaré ne pas avoir de journal intime et ne pas aimer écrire, 3 ont choisi le sujet réel et 2 le sujet fictionnel. En analysant ces résultats, il est difficile de se prononcer sur le lien existant entre le fait de posséder un journal ou non, d'aimer écrire ou non et de choisir le sujet réel ou fictionnel.

Plus largement, parmi les 15 élèves possédant un journal, 9 ont choisi le sujet réel et 6 le sujet fictionnel. Parallèlement, les 9 élèves ne possédant pas de journal intime, 4 ont choisi le sujet

réel et 5 le sujet fictionnel. Nous pouvons donc supposer que les élèves qui ont un journal intime sont plus susceptibles de choisir un sujet qui parle d'eux tandis que ceux n'en possédant pas, se dirigeront en majorité vers un sujet fictionnel.

Ensuite, si nous nous plaçons du point de vue du rapport à l'écriture, parmi 17 élèves déclarant aimer écrire, 8 ont choisi le sujet réel et 9 le sujet fictionnel. Parallèlement, parmi 7 élèves déclarant ne pas aimer écrire, 5 ont choisi le sujet réel et 2 le sujet fictionnel. Ainsi, nous pouvons en déduire que lorsque le rapport à l'écriture est positif, le choix du sujet n'est pas orienté. Par contre, lorsque le rapport à l'écriture est négatif, les élèves ont plus tendance à s'orienter vers un sujet réel, soit un sujet qui parle d'eux. Ainsi, il est possible qu'en introduisant un écrit extrascolaire, écrit centré sur les élèves et leur vécu, que ces derniers soient plus investis et propices à produire un écrit. De plus, concernant les séances d'écriture, aucun élève ne s'est montré réfractaire à l'écriture ou n'a fait part d'un manque d'inspiration.

3.2.2. Les écrits des élèves

Nous allons maintenant passer à l'analyse des écrits des élèves, ainsi que leurs comportements durant les séances de production écrite.

Tout d'abord, nous allons analyser le rapport à l'intimité des élèves. Sur un échantillon de 24 élèves, 2 n'ont exprimé aucune émotion dans leur écrit, mais n'ont développé qu'une succession d'événements. Il s'agit de deux garçons. Concernant les émotions exprimées, pour les filles nous retrouvons la joie, l'excitation, la tristesse, la peur et la nervosité. Parallèlement, pour les garçons nous retrouvons la joie, la colère et le dégoût. La peur et la tristesse sont des émotions exprimées une seule fois parmi les écrits des garçons. De cette manière, nous pouvons de nouveau confirmer que le rapport à l'intimité des garçons est plus difficile, notamment pour exprimer des émotions comme la tristesse et la peur. Peut-être est-il possible que la société conditionne et influence la capacité des garçons et plus largement des hommes à exprimer leurs émotions, notamment celles qui peuvent sembler dévoiler une fragilité émotionnelle.

Concernant le contenu des écrits des élèves et notamment de ceux ayant choisi le sujet réel, leur intimité était plus ou moins dévoilée. En effet, tandis que certains racontaient un souvenir drôle ou agréable (un anniversaire, des vacances), parlaient de leurs passions (les loisirs, les animaux de compagnie), certains se sont davantage livrés. C'est le cas de 3 filles, une ayant raconté le décès de son grand-père, une le décès de son animal de compagnie et une un accident qui l'a conduit à l'hôpital. Il est donc possible que les filles aient moins de mal à

dévoiler des événements traumatisants et les émotions négatives qui y sont associées, même en sachant qu'elles vont être lues par un ou plusieurs adultes.

Ensuite, il est possible que même dans les sujets fictionnels, il y ait une retranscription d'une partie de l'intime. En effet, c'est ce qui a été observé dans certaines productions. Par exemple, une élève a écrit sur la peur d'aller au collège. Lorsque l'enseignante a lu sa production écrite, elle a confirmé que c'était un sujet sensible pour cette élève qui appréhendait beaucoup la rentrée suivante. De la même manière, une élève ayant choisi le sujet fictionnel a traité le harcèlement au collège. Or, lors d'une séquence portant sur le harcèlement et d'une rencontre avec un officier de la gendarmerie pour une sensibilisation, celle-ci a fait part être victime de harcèlement à l'école. Enfin, un élève, malgré le fait qu'il ait choisi le sujet fictionnel, a demandé s'il était possible qu'il parle de sa petite amie. De plus, même en choisissant le sujet fictionnel, deux garçons ont utilisé leur prénom pour introduire le personnage. Ainsi, même lorsque les élèves choisissent le sujet fictionnel, ils partent de leur vécu ou de leurs émotions pour écrire, ce qui peut donner lieu à une projection de leur intimité sur la personne imaginaire en fonction de leur monde de référence.

Concernant le comportement et l'attitude des élèves lors des séances de production écrite, il est possible qu'ils ne se soient pas sentis totalement libres pour écrire ce qu'ils voulaient. Effectivement, certains ont demandé s'ils pouvaient écrire le mot "cool" ou parler de leur petite ou petit ami. Ainsi, nous pouvons considérer qu'il est difficile pour les élèves de se détacher des règles et des normes scolaires, en situation de production écrite à l'école, même s'il a été spécifié que c'était un écrit de type journal intime et donc qu'ils pouvaient parler de ce qu'ils voulaient et de la manière qu'ils le souhaitaient. Cette limite à l'emploi du genre du journal intime à l'école comme exercice d'écriture pose la question des objectifs et de ce qui est évalué en amont. Peut-être aurait-il été intéressant dans un premier temps de n'imposer aucune norme pour un écrit spontané des élèves puis, dans un second temps, de travailler sur les registres et la question de la réception. En effet, la problématique de la réception entre en compte lorsque les élèves sont en situation d'écriture et qu'ils savent qu'ils vont être lus et corrigés par un adulte.

En lien avec l'évaluation et les normes imposées aux élèves, un obstacle majeur rencontré pendant les séances de production écrite concernait la grille d'évaluation, celle-ci portant sur les caractéristiques du journal intime. En effet, celui-ci est caractérisé par une forme très ouverte et très libre, ce qui a posé problème car la grille d'évaluation n'était pas constituée que d'invariants, ce qui a mis en difficulté les élèves, qui parvenaient à produire un écrit de

type journal intime, mais qui ne répondaient pas à tous les critères d'évaluation. Il aurait été plus pertinent d'une part, de construire cette grille avec les élèves et d'autre part, qu'elle ne soit constituée que d'invariants. Cet obstacle illustre le paradoxe entre l'écrit extrascolaire et l'écrit scolaire, qui est destiné à être lu et qui est donc régi par des normes et des invariants que nous imposons aux élèves.

Les résultats sont tout de même à nuancer car différents facteurs peuvent entrer en compte et modifier les résultats. C'est le cas notamment des facteurs sociaux. Selon la génération, le lieu d'habitation ou la famille dont proviennent les élèves, les profils d'élèves peuvent différer. De la même manière, selon l'enseignement qu'ils reçoivent ou ont reçu, leurs connaissances, leurs compétences ainsi que leur vécu en classe peuvent être différents. Il est donc important de nuancer les propos et de ne pas faire de cette analyse une vérité générale.

Conclusion

Face à une perception négative de l'écriture scolaire, nous avons décidé d'orienter la recherche en questionnant la rupture qu'il existe entre les écrits scolaires et les écrits extrascolaires des élèves. Pour cela, nous avons fait le choix d'étudier la pratique du journal intime afin d'interroger sa place, sa pertinence et ses enjeux à l'école. De cette manière, nous avons posé la problématique suivante : "Comment et pourquoi investir une forme de l'écriture de soi tel que le journal intime dans une classe de cycle 3 ?".

De cette problématique, d'autres questions ont émergé. En effet, nous avons interrogé le rapport des élèves à l'écriture, à l'intimité et donc aussi à l'écriture du journal intime. Il a été question de savoir si les élèves aiment écrire, s'ils connaissent le genre du journal intime et la manière dont ils en font une pratique s'ils en possèdent un. Ainsi, nous nous sommes demandées si les élèves, en contexte scolaire, accepteraient d'écrire sur eux, d'être lus, d'aborder des sujets relevant de leur intimité. Enfin, nous avons interrogé la manière ainsi que les raisons et les potentiels avantages qu'il y a à introduire ce genre à l'école. Serait-ce un moyen de réconcilier les élèves avec l'écriture ?

Afin de répondre à ces interrogations, nous avons émis plusieurs hypothèses. Nous avons notamment pensé que le genre du journal est peu connu des élèves et que ce n'est pas une pratique courante. Nous avons cependant imaginé que c'est une pratique davantage féminine que masculine et qu'en grandissant, on est plus susceptible de s'adonner à cette forme d'écriture. De la même manière, nous avons pensé que les filles ont plus de facilité à parler de leur intimité que les garçons. Enfin, nous avons posé l'hypothèse selon laquelle introduire une forme d'écrit extrascolaire tel que le journal intime peut être une solution pour donner ou redonner goût à l'écriture. Concernant la manière d'investir cette forme à l'école, nous avons pensé qu'utiliser l'ambivalence fiction/réalité peut être une méthode pour pallier les difficultés liées à l'expression de l'intimité.

De cette manière, nous avons commencé par appréhender le genre journal intime, son histoire, sa pratique ainsi que ses paradoxes. Nous avons ensuite étudié la place, les objectifs et les enjeux de l'écriture de soi à l'école et nous avons examiné la pertinence d'effectuer un lien avec les écrits extrascolaires des élèves.

Concernant la démarche d'investigation sur le terrain, un sondage pour connaître le rapport des élèves au journal intime et à l'écriture leur a été soumis et une séquence portant sur la découverte et sur l'écriture du genre du journal intime a été mise en place. Ce protocole de recueil de données a été l'occasion de répondre à certaines de nos interrogations. Tout d'abord, le rapport à l'écriture est très hétérogène, mais concernant l'écriture intime et donc le rapport à l'intimité, nous avons confirmé une plus grande habileté des filles par rapport aux garçons. De cette manière, des différences genrées concernant l'expression des émotions sont à noter, les garçons n'exprimant que la joie ou la colère, par rapport aux filles pouvant exprimer un plus large panel d'émotions. Ensuite, nous avons affirmé qu'il existe un lien entre le rapport à l'écriture et le fait de posséder un journal intime, ainsi qu'un lien entre un rapport négatif à l'écriture et le choix du sujet d'écriture. En effet, proposer aux élèves d'écrire sur un sujet parlant d'eux peut être un moyen de les réconcilier avec l'écriture. Cependant, même si proposer un sujet d'écriture de forme relativement libre peut inciter les élèves à s'investir dans cette activité, il ne faut pas oublier que le contexte scolaire et la problématique de la réception entre en jeu est peut-être un frein pour certains élèves.

À partir de cette recherche, nous pourrions élargir le champ du raisonnement en interrogeant les réseaux sociaux, tel que Instagram, comme une nouvelle forme de l'écriture intime. Sont-ils une sorte de journal intime ouvert ? L'intimité est-elle façonnée par ces moyens d'expression et de communication ? Nous pourrions également nous demander si le "moi", une fois sur les réseaux sociaux, ne devient pas virtuel. Cependant, cet objet d'étude porterait probablement sur des élèves plus âgés, l'âge légal pour s'inscrire sur un réseau social étant de 13 ans. Nous pourrions ainsi, par exemple, établir une comparaison entre ceux qui ont un journal intime au collège et ceux qui, en adoptant une analyse réflexive sur leurs usages des réseaux sociaux, peuvent considérer que ces derniers jouent un rôle de journal intime.

Ensuite, il pourrait être intéressant de se questionner sur un lien éventuel entre des pratiques personnelles et professionnelles. Le journal intime pouvant être un outil de formation de soi-même et du monde qui nous entoure, peut-il y avoir une corrélation entre cette pratique et notre orientation professionnelle ? Est-il possible de dresser le profil des personnes s'adonnant à cette pratique selon leur profession ? Le journal intime est-il au service d'une formation continue ?

Enfin, il serait pertinent d'envisager l'incidence de facteurs socioculturels sur la pratique du journal intime et, de manière plus générale, sur le rapport à l'écriture. Effectivement, la

culture de l'écrit et le rapport à l'écriture peuvent grandement varier selon les familles. De la même manière, le rapport à l'expression de soi et de ses sentiments peut différer. Ainsi, il est envisageable de questionner le contexte, l'environnement dans lequel grandissent les enfants et l'incidence que cela peut avoir sur leur rapport à l'écriture et à l'intimité.

Bibliographie

Articles et extraits d'ouvrages scientifiques

- BISHOP, Marie-France. Les écritures de soi à l'école primaire : bref historique d'un genre scolaire. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 08/05/2023], n°34, p. 21-40. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2727
- BISHOP, Marie-France. Place, rôle et enjeux des écritures de soi dans la pédagogie Freinet. *Les cahiers THÉOPHILES* [en ligne]. 2004 [consulté le 09/05/2023], n°5, p. 63-77. Disponible sur le Web http://f.tourbez.free.fr/Theodile/Programme/Theodile/Download/Tires_a_part/Bishop_Cahiers_Theodile_5.pdf
- BRAUD, Michel. "Le texte d'un roman": Journal intime et fictionnalisation de soi. *L'esprit Créateur* [en ligne]. 2002 [consulté le 02/05/2023], vol. 42, n°4, p. 76-84. Disponible sur le Web <https://muse.jhu.edu/article/264882>
- CAMARADE, Hélène. Le journal intime, un genre propice à l'écriture contemporaine de la Shoah : Victor Klemperer, Willy Cohn, Walter Tausk et Oskar Rosenfeld. *Revue d'Histoire de la Shoah* [en ligne]. 2014 [consulté le 23/12/2023], vol. 201, n° 2, p. 77-102. Disponible sur le Web <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-shoah-2014-2-page-77.htm>
- FIALIPE BARATTE, Martine. *La construction du rapport à l'écrit : l'écriture avant l'écriture*. Paris : L'Harmattan, 2007. Savoir Et Formation.
- GIRARD, Alain. Le journal intime, un nouveau genre littéraire [en ligne]. 1965 [consulté le 23/12/2023], n° 17, p. 99-109. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1965_num_17_1_2280#:~:text=Le%20journal%20intime%20est%20tout,les%20faits%20du%20monde%20int%C3%A9rieur
- GUSDORF, Georges. *Ligne de vie. Les écritures du moi*. Paris : Odile Jacob, 1991. Les sciences sociales contemporaines.
- HEIDENREICH, Rosmarin. La problématique du lecteur et de la réception. *Cahiers de recherche sociologique* [en ligne]. 1989 [consulté le 05/05/2023], n°12, p. 77-89. Disponible sur le Web <https://doi.org/10.7202/1002059ar>

- JENNY, Laurent. L'autofiction. *Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de Français moderne, 2003 [consulté le 05/01/2024]. Disponible sur le Web <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/autofiction/afintegr.html>
- JOSSUA, Jean-Pierre. Le journal comme forme littéraire et comme itinéraire de vie. *Revue des sciences philosophiques et théologiques* [en ligne]. 2003 [consulté le 01/05/2023], n°87, p. 703-714. Disponible sur le Web <https://doi.org/10.3917/rspt.874.0703>
- KUNZ WESTERHOFF, Dominique. Le journal intime. *Méthodes et problèmes* [en ligne]. Genève : Dpt de français moderne, 2005 [consulté le 25/04/2023]. Disponible sur le Web <https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/journal/jiintegr.html#ji012000>
- LEJEUNE, Philippe et BOGAERT, Catherine. *Un journal à soi. Histoire d'une pratique*. Paris : Textuel, 2003. Essais et documents.
- LEJEUNE, Philippe. et BOGAERT, Catherine. *Le journal intime. Histoire et anthologie*. Paris : Textuel, 2006. Littérature Beaux Livres.
- LEJEUNE, Philippe. Le journal : genèse d'une pratique. *Genesis* [en ligne]. 2011 [consulté le 01/05/2023], p. 29-42. Disponible sur le Web <https://journals.openedition.org/genesis/310>
- LEJEUNE, Philippe. *Le pacte autobiographique*. Paris : Seuil, 1996. Points Essais.
- LE MANCHEC, Claude. L'écriture de soi dans la littérature de jeunesse : description et enjeux didactiques. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 11/07/2023], n°34, p. 141-164. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2734
- MIRAUX, Jean-Philippe. *L'autobiographie. Écriture de soi et sincérité*. 3è éd. Paris : Armand Colin, 2009. Ac.Universitair.
- MOLL, Marion. L'Emploi du temps de Michel Butor Entre écriture diariste et composition romanesque Déborder ou contenir. *Academia* [en ligne]. 2019 [consulté le 23/12/2023], p.6. Disponible sur le Web https://www.academia.edu/42321080/L'Emploi_du_temps_de_Michel_Butor
- PACHET, Pierre. *Les baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*. Paris : Hatier, 1990. Brèves littérature.

- PENLOUP, Marie-Claude. Journaux intimes de jeunes enfants. Enjeux didactiques d'une analyse de l'écriture de soi hors école. *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle* [en ligne]. 2006 [consulté le 10/05/2023], n°34, p. 65-84. Disponible sur le Web https://www.persee.fr/doc/reper_1157-1330_2006_num_34_1_2730
- PETRESCU, Maria. Le verbe à la confluence du journal intime avec l'autobiographie et la fiction. *Initial* [en ligne]. 2013 [consulté le 23/05/2024], n° 23, p. 91-99. Disponible sur le Web <https://ojs.library.dal.ca/initiales/article/view/4958>
- TARTAS, Valérie. Le développement de notions temporelles par l'enfant. *Développement* [en ligne]. 2010 [consulté le 12/04/2024], n°4, p. 17-26. Disponible sur le Web https://docs.google.com/document/d/11uZLLpsTH6MoMvLDciDG-WHKhC2fbnYqZS_M8jf9lmU/edit

Références institutionnelles :

- Ministère de l'Éducation Nationale. *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture* [en ligne]. Décret du 31.03.2015, Bulletin Officiel, n° 17, 23.04.2015 [consulté le 19/12/2023]. Disponible sur le Web <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>
- Ministère de l'Éducation Nationale. (2020). *Programme de cycle 3* [en ligne]. Arrêté du 15.06.2023, Bulletin Officiel, n° 31, 30.07.2020 et n° 25, 22.06.2023 [consulté le 22/12/2023]. Disponible sur le Web <https://eduscol.education.fr/87/j-enseigne-au-cycle-3>
- Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports. *Devenir soi : Écritures autobiographiques* [en ligne]. 2020 [consulté le 10/04/2024]. Disponible sur le Web <https://eduscol.education.fr/document/25726/download>

Autres références :

- CNESCO. Les enjeux scolaires et extrascolaires de la maîtrise de l'écrit. *Conférence de consensus, Écrire et rédiger* [en ligne]. 2018 [consulté le 19/12/2023], ENS de Lyon. Disponible sur le Web https://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2018/04/CCEcrits_table_ronde.pdf

- POMERLEAU, Clarence. et MAKDISSI, Hélène. *Le rapport à l'écrit : comment se manifeste-t-il chez des élèves de 11 et 12 ans ?* [en ligne]. 2022 [consulté le 10/12/2023]. Disponible sur le Web <https://rire.ctreq.qc.ca/le-rapport-a-lecrit-comment-se-manifeste-t-il-chez-des-eleves-de-11-et-12-ans/>

Annexes

Annexe 1 :

Sondage élèves

- Prénom :

- Es-tu :

Une fille

Un garçon

Je ne préfère pas dire

- Quel âge as-tu ?

- Possèdes-tu ou as-tu déjà possédé un journal intime ?

Je possède un journal intime

J'ai déjà eu un journal intime

J'ai jamais eu de journal intime

- Si oui, à quelle fréquence écris-tu dans ton journal intime ?

Tous les jours

Une fois par semaine

Une à deux fois par mois

Jamais

- Pourquoi tiens-tu un journal intime ?

.....

.....

- De quoi parles-tu ? (de mes amis, ma famille, mes passions, mes amours...)

.....

.....

- Parles-tu de ce que tu ressens (joie, colère, tristesse, peur ...) dans ton journal intime ?

.....

.....

- Est-ce que ça te fait du bien d'écrire dans ton journal intime ? Pourquoi ?

Non

Oui

Pourquoi ?

.....

- Est-ce que ce que tu écris dans ton journal intime est secret ?

Oui

Non

- Si tu n'as pas de journal intime, voudrais-tu en avoir un ?

Oui

Non

- Penses-tu qu'écrire dans un journal intime soit utile ? Pourquoi ?

Oui

Non

Pourquoi ?

.....

- As-tu déjà lu un ou des journaux intimes ? Si, oui lesquels ?

Non

Oui

Lesquels ?

.....

- Aimes-tu écrire ?

Oui

Non

- Aimes-tu lire ?

Oui

Non

Annexe 2 :

Extraits de journaux intimes :

<p><i>Mercredi 16 février</i></p> <p>Lugubre, à l'école.</p> <p>Aude m'évite. Moi aussi.</p> <p>Camille m'ennuie.</p> <p>J'ai quand même parlé avec une fille que j'avais à peine remarquée : Sophie, une petite rousse à lunettes.</p> <p>On l'entend pas mais quand on lui parle, elle écoute drôlement bien.</p>	<p><i>Samedi 30 janvier</i></p> <p>Tout le monde me trouve prétentieuse quand je parle, ridicule quand je me tais, insolente quand je réponds, paresseuse quand je suis fatiguée, égoïste quand je mange une bouchée de trop, bête, lâche, calculatrice, etc. Toute la journée, je m'entends dire que je suis une gosse insupportable et même si j'en ris et fais semblant de m'en moquer, ça me fait de la peine.</p>
<p><i>20 septembre</i></p> <p>Mon père me paie une glace. Il pleut, mais il a l'air content. Il me dit qu'il aimerait vraiment que cette année je fasse quelque chose. Mon père a vu un</p>	<p><i>Jeudi 7 mai</i></p> <p>J'étais presque sûre que la guerre allait s'arrêter, et aujourd'hui...</p> <p>Aujourd'hui, on a tiré un obus ou une bombe dans le</p>

<p>reportage sur des ados américains qui passent leur temps à grossir devant la télé. Ceci explique cela. J'ai dit la première activité qui me passait par la tête : "théâtre". J'ai senti qu'il aurait préféré que je prononce les mots "foot" ou "rugby".</p>	<p>parc juste à côté de la maison, le parc où je jouais, où l'on se retrouvait pour s'amuser avec les copines. Il y a eu des tas de blessés. De ceux que je connais, il y a Jaca, sa mère, Selma, Nina, Dado, notre voisin, et je ne sais combien de gens qui passaient là par hasard. Je suis triste. Je pleure.</p>
---	---

Samedi 10

Adrien me manque. Je ne peux plus me passer de lui, pour discuter. Il compte dans ma vie presque autant que mon amie de la Haute Vallée des Condors. Heureusement, j'ai pu appeler Fathi, on a passé un bon moment ensemble. Ça m'a fait une sympathique récréation, au milieu de la préparation de mon exposé. Encore que nos conversations ne s'éloignent guère de toutes ces préoccupations.

Extraits de carnets de bord :

<p><i>4 octobre</i></p> <p>Nous sommes toujours à Lagos. Le vent ne nous était pas favorable pour quitter le port (quoiqu'il ait l'air de tourner en ce moment au nord, donc la bonne direction). Nous pourrions peut-être partir demain pour Madère. Il nous reste à faire un plein d'eau et de nourriture, et on hisse les voiles !</p>	<p><i>28 septembre</i></p> <p>Ce matin, Jean-François, Antonin et moi avons fait le marché. Il y avait une ambiance qui faisait penser à la Tunisie, à la Sicile et au Maroc; ça faisait un drôle de mélange ! Nous sommes arrivés vers les onze heures. Les gens étaient installés sur leurs cagettes remplies de légumes et de fruits. Certains vendaient des légumes secs, d'autres des olives, et il y avait aussi des marchandes de fleurs. Cela faisait plein de couleur et de gaieté dans ce petit marché.</p>
---	---

Lettres :

<p>Ma Lulu,</p> <p>Depuis mon départ, nous n'avons pas arrêté de bouger ! Mais j'ai enfin un peu de temps pour t'écrire ce mot...</p> <p>On m'a dit qu'il y a eu des combats très durs dans certaines régions, avec beaucoup de morts. Nous on a de la chance : notre régiment ne s'est pas encore battu ! On nous donne l'ordre d'aller quelque part, et dès qu'on est arrivés, on nous envoie ailleurs ! C'est un peu la pagaille, mais du coup, on ne risque rien pour le moment...</p>	<p>Bonjour Tonton,</p> <p>Comme les chiots de Micky doivent naître cette semaine, je t'écris de la colo pour que tu me gardes le plus beau de la portée.</p> <p>Je te demande de supplier mon père d'accepter. (Maman est d'accord.) Tu pourrais lui dire qu'être responsable d'un animal favorise les relations enfants-parents, augmente l'estime de soi et le sens des responsabilités !</p> <p>Venant de son frère aîné et face à de tels arguments, il ne pourra que s'incliner. Si Papa refuse, je lui</p>
--	--

Hier, nous avons traversé un village qui avait été pris par les Allemands. Les maisons avaient été bombardées par des obus, et l'église avait brûlé. Tu ne peux pas imaginer comme c'était triste à voir... Je dois te laisser : le Lieutenant vient de siffler le rassemblement... Mille bisous, à bientôt.
Charles

demandera le cochon d'Inde et sa cage comme il me l'avait suggéré et, en guise de représailles, je l'appellerai Tonton.
Téléphone-moi dès que tu auras sa réponse, car je n'ai plus de crédit. Merci.
Bisous à toute la famille et caresses à Micky et ses petits s'ils sont déjà nés.
Antoine

Annexe 3 :

Lundi 20 novembre

CM1 - CM2

Le journal intime - Séance 2

Extrait 1 :

I. 1 *Vendredi 5 juin, le midi*

Ce matin, il a plu. Pour la plage, c'était impossible. Mon père a rangé la cabane en bois au fond du jardin avec « Grogne ». Grogne, c'est le voisin. Je l'appelle « Grogne » parce qu'il a grogné toute la matinée à cause de la pluie. Il a 9 ans, comme moi, mais j'ai l'impression qu'il est bien plus jeune. En plus, il me parle tout le temps de ses copains, du foot et il dit des mots énormes. Je ne suis pas contente qu'on l'ait invité.



Extrait 2 :

I. 8 *Samedi soir*

Cet après-midi, ma mère nous a amenés au marché. J'ai vu des poulets vivants serrés dans une petite cage, par terre. Je suis triste quand j'y repense. Ensuite, Maman nous a laissés descendre sur le port. Grogne s'est fait des copains : des garçons maigres qui plongeaient du quai dans une eau dégoûtante. Grogne a dit que lui aussi aurait plongé s'il avait eu son maillot. En y repensant, je pense maintenant qu'il n'aurait pas eu le courage de plonger d'aussi haut.

Extrait 3 :

I. 15 *Dimanche 7 juin*

Aujourd'hui, je suis trop contente. Mes parents ont décidé que nous irions pique-niquer et qu'on rentrerait tard. J'écris quand même un peu parce que c'est un journal, et qu'un journal, c'est tous les jours. Ce matin Grogne est resté une heure sous la douche et moi j'ai eu trois minutes. Demain, moi aussi je resterai une heure.

Questions :

1) Quelles informations as-tu découvertes sur la narratrice et sur sa vie ?

.....
.....

2) A quelle personne écrit-elle ? (Quel pronom personnel est utilisé ?)

.....

3) A ton avis, pourquoi la narratrice éprouve-t-elle le besoin d'écrire ?

.....
.....

4) A ton avis, la narratrice serait-elle contente que Grogne lise ce qu'elle a écrit dans son journal intime ? Pourquoi ?

.....
.....

5) Souligne les phrases dans lesquelles la narratrice exprime une pensée ou un sentiment.

.....
.....

6) Que trouve-t-on au début de chaque extrait de ce journal intime ?

.....
.....

7) Souligne en bleu les verbes associés à **Ce matin** (l. 2), **Cet après-midi** (l. 9), **Ensuite** (l. 11). A quel temps sont ces verbes ?

.....
.....

8) Souligne en rouge les verbes associés à **maintenant** (l. 13), **Aujourd'hui** (l. 16). A quel temps sont ces verbes ?

.....
.....

9) Quel temps emploie-t-elle quand elle raconte sa journée ?

.....
.....

10) Quel temps emploie-t-elle quand elle exprime ses pensées ou ses sentiments ?

.....
.....

Annexe 4 :



Annexe 5 :

Grille d'évaluation

Grille d'évaluation	Jet 1	Jet 2	Jet 3
Ton texte commence par la date.			
Tu écris à la première personne du singulier (Je).			
Tu racontes un événement réaliste.			
Tu exprimes tes sentiments.			
Tu utilises le passé composé pour raconter un événement.			
Tu utilises le présent pour exprimer tes pensées et tes sentiments.			
Tu utilises des verbes d'état pour exprimer tes pensées et tes sentiments.			
Tu as rédigé entre 15 et 25 lignes.			
La syntaxe de tes phrases est correcte.			
Tu as su améliorer ton premier et deuxième jet.			